

# droit et liberté

revue mensuelle  
du mouvement contre le racisme  
l'antisémitisme et pour la paix

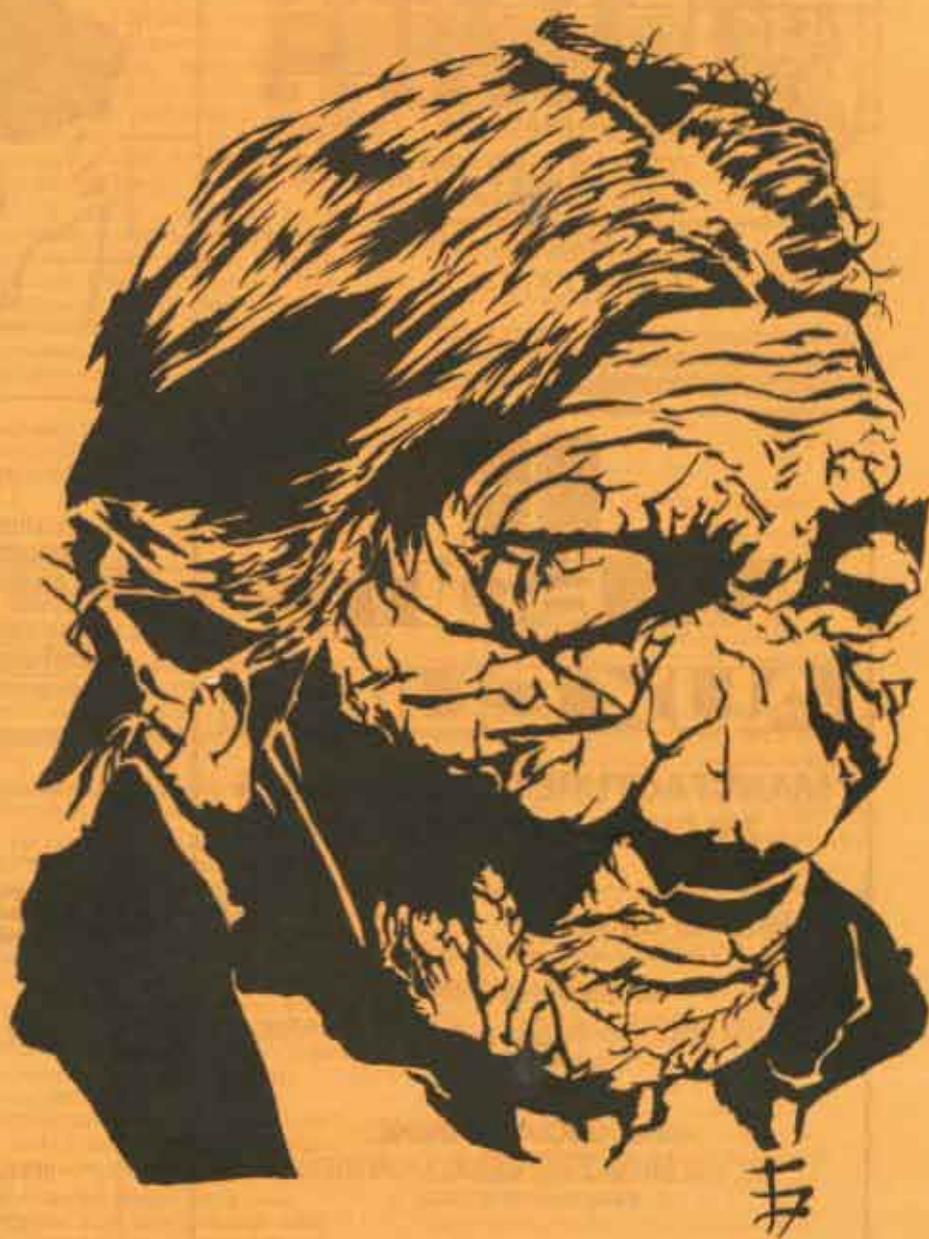


5 francs • n° 350 • août 1977

## cing ans d'une loi

attentats fascistes:  
impunis  
ils récidivent

## ces indiens d'amérique





Artimport S.A.

IMPORT DISTRIBUTION  
Maroquinerie - Papeterie  
Ménage - Cadeaux

7, RUE PORTEFOIN, 75003 PARIS

TÉLEX 21039 ARTIM  
☎ 272.35-19



**NATH**  
MAITRE HABILLEUR CHEMISIER  
SPÉCIALISTE DU VÊTEMENT DE PEAU

24, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
75014 PARIS



**LA BOITE  
AUX CUIRS**

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS  
DE CUIR - EXPORTATION

MAGASIN DE VENTE :

6, rue des Filles du Calvaire, 75003 PARIS  
Téléphone 887.40.75

SIÈGE SOCIAL ET USINE :

60, rue Émile-Zola, 93100 MONTREUIL  
Téléphone 808.85.16

Prêt à Porter - Jeunes Filles

Spécialités de Manteaux

**MASCOTTE**

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000 F

16, Rue Martel, 75010 PARIS Tél. : 770.74.15  
770.18.13



**Pistache**  
PRÊT A PORTER

50 PASSAGE DU HAVRE

75009 PARIS.

☎ 874 27 33

imprimerie  
raymond weill

spécialiste de la liasse et du carnet  
(duplication par carbonés  
ou papiers autocopiants).

imprimés commerciaux,  
administratifs, comptables,  
mécano-comptables.

impressions publicitaires.

117, RUE DES PYRÉNÉES  
75020 PARIS  
☎ 371 28-00

MAISON FONDÉE EN 1920

**piédssensibles**

les chausseurs

du confort et de l'élégance

Choix unique en cheveau  
en sports et en bottes

(1<sup>er</sup>) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)

(9<sup>e</sup>) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M<sup>o</sup> St-Lazare - Trinité)

(6<sup>e</sup>) Rive gauche - 85, rue de Sèvres (Métro Sèvres-Babylone)

(10<sup>e</sup>) Gare de l'Est - 53, bd. de Strasbourg (Métro Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

■ courrier ■

**bravo djéha !**

Je vous écris pour vous dire un petit mot sur la bande dessinée de Saladin, « **Les migrations de Djéha** ». C'est une des bandes dessinées les plus chouettes que j'ai pu voir dans tout ce que j'ai l'occasion de bouquiner. Je lis attentivement chaque mois des revues spécialisées comme « **Charlie mensuel** », « **Fluide glacial** », « **Métal hurlant** », etc. Aussi suis-je assez renseigné sur ce qui se fait dans le genre, à l'heure actuelle.

On peut faire la comparaison entre « **Djéha** » et le style de Jacovitti, ressemblance qui n'a évidemment rien de la compilation. On peut remarquer des points communs dans la dynamique intérieure. Les cadrages sont différents et moins « fous », mais le scénario ne s'y prêterait pas tellement. Quelquefois, peut-être, des carences dans le scénario : proverbes, citations, emphases par trop répétées, mais peut-être est-ce là une réaction de ma part, due à une différence socio-culturelle...

J'espère que Saladin sortira un album.

Alain DENIS  
75019 Paris

**le droit de rire**

Tout en étant Algérien, avons-nous le droit de rire ?

Je vous envoie ce qui m'a été raconté par un jeune lycéen français, demeurant dans ma cité.

Il se trouvait dans le bus (spécial) avec ses camarades, et parmi eux, un jeune Algérien. Par la suite, connaissant le jeune Algérien, je me suis rendue chez lui. Il me raconta ce qui venait de lui arriver :

« Cela se passa le 20 mai 1976 à 7 h 30. Je suis né en France de parents algériens, je suis lycéen et je demeure à Escaudain. Tous les matins, je prends le bus pour me rendre au lycée, situé près de Valenciennes. Là, je m'assieds à l'arrière avec mes copains, comme d'habitude nous blaguons ensemble. L'un d'entre nous se retourne et voit une voiture de la gendarmerie, aussitôt il nous raconte l'histoire du douanier de Fernand Raynaud et nous rions de plus belle tout en nous retournant vers la voiture de la gendarmerie.

L'un des gendarmes me montra son poing, puis ils doublèrent le bus, et le firent arrêter. Un des gendarmes monta par la porte arrière, tout de suite il s'adressa à moi : « *Toi, là, viens ici, montre-moi ta carte de résidence* ». Je lui montrai ma carte et il me dit : « *Tu connais la grande bleue* » tu sais, si je veux, tu peux la traverser aujourd'hui même, car il y en a pour moins que ça qui l'ont traversée ».

« Il s'agissait, bien sûr, de la Méditerranée, et j'étais donc menacé d'expulsion. Mes copains étaient tellement abasourdis que personne ne répliqua, et pourtant je n'étais pas le seul à avoir ri ».

droit et liberté ■ n° 360 ■ août 1977

Voilà le récit du jeune lycéen.

J'espère qu'en le lisant, ce texte fera ouvrir les yeux de certains jeunes Algériens qui se croient intégrés mais qui, en réalité, ne le seront jamais (ou alors à quel prix).

Safia HACINE-GHERBI  
59220 Denain

**dans l'autobus**

Je me permets de vous adresser relation de l'événement qui est arrivé à mon ami, M. P.Y.K., de nationalité ivoirienne. Il a emprunté ce jour l'autobus de la ligne 80 entre 8 h 30 et 8 h 40. Le chauffeur (âgé d'une trentaine d'années) refusa tout d'abord de lui délivrer un billet. Ayant vu ensuite la détermination de P. de rester dans l'autobus, il accepta de lui délivrer un billet, mais refusa par contre de lui rendre la monnaie. Finalement, il lui rendit la monnaie au terminus (alors que nous devions descendre plusieurs stations auparavant), mais cela, avec force injures et prenant à témoin un autre chauffeur qui menaçait mon ami et tenta de le frapper.

Nous nous sommes ensuite rendus au commissariat de police voisin et, après avoir relaté les faits, le représentant de la force publique nous dit qu'il n'y avait rien à faire devant un tel état de fait. Je suis moi-même Française mais vous comprendrez bien combien je suis révoltée devant une telle attitude.

Je souhaite que vous puissiez en faire état et aimerais que vous me disiez quelle conduite adopter devant un tel événement.

A. CHABRIDIER  
Paris-9<sup>e</sup>

**ainsi font, font, font...**

Il existe à Nancy un beau « Parc de la Pépinière » dont le caractère sympathique vient entre autres du fait qu'il est fréquenté à la fois par des Français et par de nombreux immigrés.

Dans le Parc de la Pépinière se trouve un théâtre de marionnettes.

Hier, 1<sup>er</sup> juin, j'y ai emmené mes enfants pour voir un spectacle intitulé « La poule aux œufs d'or » (rien à voir, d'ailleurs, avec la fable de La Fontaine) et j'ai été révoltée de voir que dans l'histoire présentée, les voleurs de la poule soient des Gitans, pas vraiment antipathiques à vrai dire, des Gitans qui dansaient à la musique de Kalinka (quel mélange !) mais des Gitans tout de même. Ce choix me semble dangereux, car il ne fait que renforcer les préjugés populaires, concernant les Gitans (ou Romanichels, comme on les a également appelés dans le spectacle) et qu'il inculque ces préjugés à de jeunes enfants.

Je trouve ce fait d'autant plus grave que j'ai assisté à un autre spectacle dans ce même théâtre de marionnettes, il y a deux ans environ, et qu'alors, le vilain-méchant

**au sommaire**

■ éditorial ■

impunis, ils récidivent. . . . . p. 5

■ l'événement ■

cinq ans d'une loi . . . . . p. 6

■ dossier ■

ces indiens  
d'amérique . . . . . p. 11

■ point chaud ■

soweto, un an après . . . . . p. 23

■ éducation à la fraternité ■

cheminement de quelques  
jeunes émigrées portugaises. . . . . p. 26

■ action ■

la bataille des comités. . . . . p. 29

**et nos rubriques habituelles**

la couverture est de daniel grassagliatta.

voleur avait un très fort accent étranger.

J'ai observé l'assistance adulte hier (Je n'y ai pas vu d'immigrés) et je n'ai vu chez personne le moindre signe de trouble.

Je ne sais si les réalisateurs de ces spectacles sont conscients de l'idéologie qu'ils véhiculent à travers leurs marionnettes; peut-être même pas !

Je ne crois pas à l'efficacité de l'intervention individuelle surtout lorsqu'elle vient d'une femme, mère de famille... C'est pour cela que je vous écris cette lettre.

Mme REBUSCHI  
54520 Laxou

**publicité et préjugés**

Il y a une dizaine de jours, environ, s'est installé dans mon quartier, un serrurier dans la vitrine duquel il y a une marionnette animée d'un mètre de haut environ, représentant un cambrioleur en train de forcer une porte; ce qui me choque, c'est que sa chevelure abondante et ses moustaches très noires font irrésistiblement penser à un Nord-Africain. Ne pourriez-vous pas, s'il-vous-plait, prier les responsables de lui mettre, par exemple, un bas ou un masque plus anonyme car je pense que l'image du « Nord-Africain-voleur » est déjà trop



maillots de bain

**bilytis**  
PARIS

FABRIQUE DE MAROQUINERIE  
DE STYLE  
SPÉCIALITÉ DE CROCODILE



278-49-69

177, RUE DU TEMPLE  
75003 PARIS

**dejac**

COUTURE EN GROS

25, RUE DE CLÉRY - 75002 PARIS  
508.07.93

## La Meridienne



Les ébénistes  
de la Meridienne  
fabriquent vos éléments  
sur mesure, bibliothèques,  
lits escamotables,  
tous bois, tous styles.

ensemble Louis XVI  
Paris XI<sup>e</sup>  
89, rue du Fbg-St-Antoine  
Tél. 307 43 83

Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf dimanche

PRÊT A PORTER  
FÉMININ

**ETS. B. PAUL**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000 F.

Tél. 508 - 53 - 05      226, Rue Saint-Denis  
236 - 90 - 39      75002 PARIS

Toute votre vie, vous vous souviendrez  
du mariage de vos rêves...

**PRONUPTIA**  
DE PARIS



Pour les mariés, le cortège et les invités,  
une prestigieuse collection **PRONUPTIA** et JACQUES HEIM

MAGASIN PRINCIPAL :  
18, rue du Faubourg-Montmartre - 75009 PARIS  
Tél: 770.23.79

**A PARIS, dans la région parisienne  
et les principales villes de France et de l'étranger**

Catalogue couleur 88 pages à retirer au magasin.

répandue en France? J'ai fait moi-même  
une démarche orale dans ce magasin mais  
la réponse fut : « ... ne pas être responsable ».

Voici un petit chèque pour vous aider  
dans votre démarche (je suppose une lettre  
recommandée) que j'espère fructueuse car je  
déteste tout racisme.

S. DOLLE  
Paris-8<sup>e</sup>

**N.D.L.R. : Le m.r.a.p. est intervenu auprès  
du serrurier cité dans cette lettre, ainsi  
que la firme dont il est l'agent agréé, et  
dont il présente ainsi la publicité.**

Le premier tirage des Bons de  
Soutien du m.r.a.p. a eu lieu le  
30 juin.

**Le séjour d'une semaine  
aux Baléares pour deux  
personnes est gagné par  
le numéro 82 910.**

Le gagnant est prié de prendre  
contact avec le m.r.a.p., 120, rue  
Saint-Denis, 75002 PARIS. (Tél. :  
233.09.57).

La diffusion des Bons de Soutien  
se poursuit en vue du 2<sup>e</sup> tirage, qui  
aura lieu le 3 décembre, et qui peut  
permettre aux souscripteurs de  
bénéficier d'un séjour de deux  
semaines en Bulgarie et de nom-  
breux autres cadeaux : lave-vaisselle,  
caméra, électrophone, etc...

**droit  
et  
liberté  
mensuel**

120, rue saint-denis, 75002 paris  
téléphone 233.09.57 - c.c.p. 9239-81 paris

directeur de la publication      albert lévy

rédaction      jean-louis sagot-duvaux

maquette      lucky thiphaine

publicité      au siège du journal

**ABONNEMENTS**  
● UN AN : 50 FRANCS ● SOUTIEN : 100 FRANCS  
ANTILLES, REUNION, MAGHREB, AFRIQUE FRANCOPHONE,  
LAOS, CAMBODGE, NOUVELLE-CALÉDONIE : 55 FRANCS  
AUTRES PAYS : 75 F - CHANGEMENT D'ADRESSE : 2 F

droit et liberté n° 360 août 1977

## éditorial

dernière minute

**impunis,  
ils  
récidivent!**



Ainsi, les criminels qui s'acharnent contre le m.r.a.p. - et qui ne sont certainement pas sans liens avec les autres attentats de la dernière période - ont encore récidivé.

Le 14 juillet à l'aube, une bombe de forte puissance ravageait une nouvelle fois les locaux du m.r.a.p. où les dégâts de l'agression du 1<sup>er</sup> novembre dernier n'avaient pas encore été entièrement réparés. Les logements d'autres habitants de l'immeuble ont aussi été endommagés. Dans l'escalier, se trouvaient des papillons portant l'inscription : « Peiper, un an ».

La nuit suivante, une autre bombe explosait devant le cabinet de trois avocats du m.r.a.p. : M<sup>e</sup> Roland Rappaport, membre du Bureau National du Mouvement, M<sup>e</sup> René Blum et M<sup>e</sup> Bernard Andreu. Les agresseurs, là encore, se réclamaient de Peiper (en allemand).

Rappelons, par ailleurs, que dans les premiers mois de 1977, quatre attentats avaient eu lieu aux domiciles de dirigeants du m.r.a.p. : Charles Palant, vice-président, Roger Maria et Ali Majid, membres du Bureau National, Jacques Silberzan, membre du Conseil National - revendiqués, ceux-là, par un « comité anti-m.r.a.p. ».

Après l'attentat contre son siège, le m.r.a.p. a rendu publique la déclaration suivante :

**Pour le monde entier, le 14 juillet signifie fraternité, liberté.**

Il y a en France une minorité méprisable d'individus qui saisissent cette date pour commettre un attentat criminel, le huitième contre le m.r.a.p. et ses dirigeants.

Ces agressions, et d'autres qui se multiplient, demeurent toutes impunies.

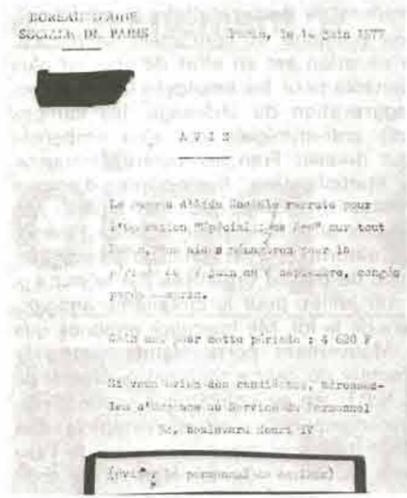
Qu'il s'agisse de carence suspecte ou de réelle incapacité à démasquer et appréhender les coupables, la responsabilité des Pouvoirs publics est lourde, comme est grave pour les libertés républicaines cette substitution de la violence fasciste au débat démocratique.

Le m.r.a.p. appelle tous les antiracistes, tous les républicains, à lui manifester leur solidarité effective, morale et matérielle. Les criminels qui s'acharnent contre le m.r.a.p. sont prêts à aller plus loin si, à l'impunité dont ils jouissent, n'était opposée par l'opinion publique unie la ferme exigence de mesures concrètes pour assurer la sécurité et les droits de tous.

Une manifestation a eu lieu le mercredi 20 juillet, devant le siège du m.r.a.p. à l'appel du Collectif national pour la défense des libertés (M.R.G., P.C.F., P.S., P.S.U., C.F.D.T., C.G.T., F.E.N., Jeune République, Libre Pensée, Ligue des Droits de l'Homme) auquel s'étaient jointes de nombreuses organisations.

Pour le m.r.a.p., pour son action  
**SOUSCRIVEZ !**  
C.C.P. 14825-85  
120, rue St-Denis - 75002 Paris





"Antillais, s'abstenir" / L'A.N.P.E. a, elle aussi diffusé cette offre d'emploi.

les actions contre « Minute » et « Le Méridional-la-France », pour les articles violemment racistes qu'ils avaient publié à la suite de l'assassinat d'un tramot marseillais par un malade mental d'origine algérienne. Il est notable de constater que, depuis ces décisions de Justice, le racisme se fait plus discret dans une certaine presse. Il est d'ailleurs des cas où l'action préventive suffit. Ainsi, peu de temps après que la loi ait été votée, le m.r.a.p. avait relevé 500 annonces discriminatoires dans trois quotidiens parisiens. Après avoir informés la direction de ces journaux que ces faits tombaient sous le coup de la loi, le m.r.a.p. recevait l'assurance qu'on ne les y reprendrait plus, et de fait, on constatait immédiatement que des consignes strictes avaient été données dans un sens antiraciste.

Une meilleure connaissance de la loi, impulsée d'ailleurs par la vaste campagne menée par le m.r.a.p. auprès des syndicats, des municipalités, des organismes publics et au moyen de l'affiche tricolore qui en reproduit le texte, a permis que se développe, dans des secteurs toujours plus vastes, une vigilance accrue face aux faits racistes. D'autre part, l'aggravation préoccupante du racisme lui-même dans le contexte de crise, en rend l'application de plus en plus nécessaire. En 1976, la permanence juridique du m.r.a.p. a été confrontée à plus de mille affaires qui avaient peu ou prou rapport au racisme. Pourtant, même dans les cas où la loi de juillet 72 pourrait s'appliquer, il y a bien des écueils à vaincre. Sans parler des problèmes financiers liés à la somme qui doit être déposée pour se porter partie civile, beaucoup de raisons peuvent empêcher de mener une action en Justice. Souvent, on manque de témoins; dans bien des cas, la victime

elle-même renonce à se défendre, soit qu'elle fasse l'objet de pressions, soit qu'elle craigne des intimidations ultérieures. Il peut être nécessaire d'organiser une sorte de « mise en scène » pour établir la preuve du fait raciste. Ainsi, dans une affaire en cours, un Maghrébin se présente dans une station-service qui a fait une annonce d'offre d'emploi. On lui déclare que la place est prise. Il contacte alors un ami français qui fait la même démarche et à qui on offre la place sans autre forme de procès. La jurisprudence autorise l'utilisation de tels « stratagèmes » pour établir le délit, puisque celui-ci a déjà été commis et qu'il ne s'agit donc que d'administrer la preuve formelle et non pas de « pousser au crime ». Dans nombre de cas, les victimes ne connaissent pas la loi et s'y prennent trop tard. Notons enfin que lorsque la plainte est déposée sans constitution de partie civile, il est très rare qu'elle aboutisse.

Toutes ces difficultés ne doivent évidemment pas faire reculer les antiracistes devant l'utilisation d'une loi qui est un bon texte et une bonne arme. A l'heure actuelle, plusieurs affaires sont en cours, avec le m.r.a.p. comme partie civile. Elles révèlent l'accroissement du racisme, mais aussi la persistance, voire le développement des discriminations de la part de services officiels : la police, après une intrusion violente et injustifiée dans un mariage dahoméen et les violences racistes qui ont suivi, (voir « au fil des jours »); la Ville de Paris qui a diffusé une annonce d'offre d'emploi pour ses services sociaux spécifiant « éviter les gens de couleur »; l'A.N.P.E. dont il a été parlé plus haut.

Trois affaires également à Strasbourg : celle de la publication antisémite « Elsa », l'attentat contre un colporteur sénégalais, (voir « au fil des jours ») et un refus de service dans un café. A la suite de l'affaire de Sully-sur-Loire, l'assassinat d'un jeune homme par un Algérien, une action a été intentée contre des personnes qui avaient publiquement appelé au meurtre contre l'ensemble des travailleurs maghrébins de la région. Enfin, le m.r.a.p. a également attaqué le Front National pour un tract raciste distribué il y a quelques temps (voir **droit et liberté**, nov. déc. 1976).

Cinq ans d'une loi ! On mesure mieux maintenant l'apport très positif de ce texte à la législation française en ce qui concerne la défense des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Il ne faut pas oublier cependant que la lutte ne se mène pas uniquement dans les prétoires, et que ces cinq ans ne peuvent se mesurer à la simple comptabilité des décisions de Justice.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

### ■ au fil des jours

#### injustice confirmée

Gary Tyler, un jeune garçon noir de 16 ans avait été injustement condamné à mort sans preuves en 1974 par le juge Ruche Marino, à Hahnville en Louisiane, à la suite du décès par balle d'un étudiant blanc appartenant à un commando raciste qui avait attaqué le « school bus » dans lequel se trouvait Gary Tyler avec d'autres étudiants noirs. (1).

L'action entreprise par l'avoué de Gary Tyler, soutenue par un puissant mouvement de solidarité, avait, dans un premier temps, abouti à la suspension de l'exécution à mort qui fut déclarée « inconstitutionnelle » par la Cour Suprême en juin 1976.

Gary Tyler a de nouveau comparu, le 8 mars 1977, devant le même juge Marino qui l'a condamné à nouveau à la plus lourde sentence applicable en Louisiane : les travaux forcés à vie, sans possibilité de libération sur parole pendant les vingt premières années !

Gary Tyler a été ramené au Pénitencier d'Etat d'Angola où il dut d'abord pendant 30 jours subir un « stage d'orientation » pendant lequel il fut isolé, ne pouvant recevoir aucune visite, pas même celle de ses parents !

Le puissant mouvement qui avait lutté pour le « réjugement » de Gary Tyler a repris le combat pour la mise en liberté de celui-ci. Il demande à tous les antiracistes des Etats-Unis et du reste du monde de faire parvenir des lettres et des pétitions à Jimmy Carter, Président des Etats-Unis. Le m.r.a.p. s'associe à cette action et demande à tous les antiracistes français d'inonder la Maison Blanche de leurs protestations.

Robert PAC

(1) Voir **d et l** - février 1977.

#### l'affaire berchiche

Amar Berchiche est un jeune appelé. D'origine algérienne, il subit rapidement de nombreuses vexations racistes. Après avoir subi deux mois d'arrêts de rigueur pour « absence illégale de trois jours », il retourne dans sa chambre. Alors deux gradés font irruption et le tabassent à tel point qu'il est obligé de fuir pour échapper à ses tortionnaires. On le retrouve un peu plus tard, torse nu, sanguinolent, errant dans les

### ■ au fil des jours ■ au fil des jours

rues de Vincennes. Impossible aux parents de porter plainte. Leur fils relève de la seule autorité militaire. Du reste, Amar témoigne : « Le capitaine a voulu me frapper; même lui m'a insulté, et il a dit que même si j'avais raison, je ne pourrais pas le prouver ». Il explique dans une lettre à son père : « En premier, quand ils m'ont insulté de « sale Arabe », je n'ai rien dit, mais quand ils ont insulté les parents, je n'ai pas pu résister, alors, moi aussi, j'ai insulté le sergent... Papa, dépêche-toi, écris au général. »

#### 2 ans, 6 ans après

Il y a six ans, dans le quartier de la Goutte d'Or, à Paris, un jeune adolescent algérien de 15 ans était abattu d'un coup de fusil : « Coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner » ! L'assassin, Daniel Pigot, était remis en liberté six mois après les faits. Il aura fallu attendre le 22 juin 1977 pour que l'affaire soit jugée, et que le meurtrier de Djillali Ben Ali soit condamné à 2 ans de prison ferme.

#### justice pour mohamed bout

Même étrange lenteur après la terrifiante agression dont fut victime en 1974, un père de quatre enfants, Mohamed Bout, également de nationalité algérienne. Trois jeunes filles en voiture s'étaient amusées, ce soir-là, à faire un carton sur le malheureux, désormais paralysé à vie. Savaient-elles l'impunité dont elles bénéficieraient en choisissant pour cible de leur innocent divertissement « un bounoule » ? Neuf mois après l'attentat, alors qu'il se trouvait encore immobilisé à l'hôpital, Mohamed Bout pouvait lire l'expertise médicale : incapacité temporaire totale de quatre mois et dix-sept jours ! Que de démarches pour faire réviser ce scandaleux diagnostic ! Aujourd'hui, cet homme vit avec les 293 francs par mois que lui versent les ASSÉDIC. Quant à sa famille...

Le m.r.a.p. a lancé une souscription pour venir en aide à Mohamed Bout. Envoyez vos dons au m.r.a.p.

droit et liberté n° 360 ■ août 1977



#### une république est née

Hassan Gouled

Il y a un peu plus d'un an, **droit et liberté** titrait : « Djibouti : l'agonie de l'oncle T.O.M. ». Aujourd'hui, il ne reste plus, de territoires français en Afrique, que deux îles, Mayotte et la Réunion; la dernière colonie française d'Afrique continentale est devenue la République de Djibouti, le 27 juin à 0 heures. Les péripéties de la décolonisation, les reculs de dernière minute ne peuvent enlever à ces heures exceptionnelles dans la vie d'un peuple ce qu'elles ont de joie symbolique. « Enfin notre peuple est debout ! » dira Hassan Gouled, l'ancien gardien de troupeau devenu président, et il ajoute : « Nous sommes un peuple de bergers et nous sommes fiers ! ». Comment ne partagerait-on pas cette fierté d'homme, de voir enfin naître à la liberté, une portion de cette humanité dont nous sommes tous les membres ? Et ce combat fut aussi le nôtre.

Les antiracistes, qui ont depuis longtemps analysé l'influence déterminante du fait colonial dans le développement du fléau qu'ils combattent, ont pourtant été stupéfaits d'entendre tout à coup, officiellement révélés, tous les faits dont ils se faisaient les informateurs infatigables et pour lesquels certains les traitaient de partisans incapables d'objectivité, voire de « mauvais Français ». Nous disions : Djibouti est une colonie. Honte à nous, nous voulions mettre en cause l'indivisibilité de la République et aliéner une partie du sol sacré de la patrie. Nous expliquions : le peuple de Djibouti ne fait pas confiance à ceux qui le dirigent et qui furent le fruit de honteuses fraudes électorales. Erreur : Djibouti, partie intégrante d'une des nations les plus influentes du « monde libre » était un modèle de vertu démocratique. Nous constatons : plus d'un siècle de colonisation, et voilà un pays misérable, dont la seule ville est entourée de barbelés et pleine de chômeurs, où les infrastructures sont presque inexistantes, entièrement tournées vers l'extérieur, où l'analphabétisme règne, où l'on a développé de graves tensions ethniques, etc.

A l'occasion de l'indépendance, ces faits sont apparus comme l'évidence. Tous les journalistes parlèrent de la dernière « colonie » française d'Afrique, s'étendirent sur la misère du territoire (sans toutefois en signaler les responsabilités), interrogèrent longuement les nouveaux dirigeants présentés naguères comme de véritables terroristes, etc... L'histoire finit toujours par forcer à la vérité ceux qui veulent la taire.

Mais c'est maintenant l'avenir qui compte. Il faut que se développe l'amitié et la coopération, sans volonté de domination, entre nos deux pays et nos deux peuples, entre la France et la République de Djibouti devenue, le 27 juin, le 49ème Etat membre de l'O.U.A. et le 148ème Etat de l'O.N.U.

#### mœurs de sauvages

droit et liberté dénonçait, en décembre dernier (n° 353, p. 13)

le climat de racisme qu'on tentait d'instaurer à Strasbourg à l'aide d'arrêtés municipaux illégaux et discriminatoires interdisant le centre de la ville aux colporteurs africains. Le 13 mai dernier, les conséquences que nous voulions

éviter par nos mises en garde ont tragiquement éclaté au grand jour. M. Blepp, 26 ans, tire de sa fenêtre sur un jeune Sénégalais, au moyen d'une carabine 22 long rifle; l'homme s'écroule, grièvement blessé. Là encore, il faudra être vigilant. On a trop vu de ces crimes passer de Cour d'Assises où ils devraient naturellement être jugés, en correctionnelle, comme un délit mineur.

#### "petite crapule algérienne"

Le 8 juin, un garçon de 15 ans rentre dans un monoprix pour acheter une glace. Abdelkrim Z. est un handicapé et suit un traitement de longue durée au centre de cardiologie et de rhumatologie de Nanterre. Tout à coup, un homme s'approche de lui et lui demande de le suivre. Dans une pièce où il se trouve seul avec le directeur et son adjoint qui l'accusent d'avoir, la veille, volé une montre, il nie. Alors pleuvent coups de pieds, coups de poings, on le traite de « petite crapule algérienne », etc. Pour le directeur, interrogé par la suite, il ne s'agit que d'une « histoire idiote » d'un « incident regrettable ».

#### l'alphabétisation menacée

Pourquoi veut-on démanteler l'Association pour l'Enseignement des Etrangers (A.E.E.) ? Après le licenciement de 87 enseignants et l'annonce du démantèlement de l'association pour le 31 décembre prochain, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont alerté l'opinion publique sur une tentative qui vise, en fait, à diminuer encore les possibilités pour les travailleurs étrangers d'acquérir une formation minimum. Fonctionnant en grande partie sur les fonds du F.A.S., dont on sait qu'ils proviennent des retenues faites sur les allocations familiales des travailleurs immigrés, l'A.E.E. assurait jusqu'à présent 50 à 60 % de l'alphabétisation des travailleurs immigrés en France (ce qui du reste ne représente pas un grand nombre de personnes puisque l'on compte à peu près 80 000 individus en ayant peu ou prou bénéficié).

Dans un texte commun, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et les

organisations d'alphabétisation « expriment leur inquiétude et leur indignation devant la nouvelle orientation de l'action gouvernementale, marquée par la tentative de refoulement massif des travailleurs immigrés et de leurs familles et par le reniement complet des promesses faites il y a quelques mois encore, au nom du gouvernement, par le secrétariat d'Etat aux Travailleurs Immigrés. » Ces organisations demandent en outre que les décisions concernant l'A.E.E. fassent l'objet d'une négociation entre toutes les parties concernées.



Le président Isambert.  
(Croquis au tribunal de Geneviève Krausz)

## ah, quelle fête !

Il est trois heures du matin, rue de Rennes, le 11 juin. Dans le local qu'un jeune couple béninois (dahoméen) a loué pour la fête du mariage, c'est la fête. D'autres locaux sont d'ailleurs occupés dans le même immeuble pour trois autres fêtes. Tout à coup, la police arrive. Les participants au mariage scandalisés témoignent : « Les policiers ont balancé une grenade lacrymogène dans la salle, insulté, molesté les participants. » Une Française qui était invitée, demandant des comptes aux policiers qui la bousculent s'entend répondre : « Vous n'avez pas besoin d'être avec des Noirs ». L'informaticien, Français d'origine africaine, qui tente de parlementer avec les forces de l'ordre se voit poussé sans ménagement dans le panier à salade, roué de coups, copieusement insulté, jusqu'à ce qu'un policier découvre que c'est « un cadre » et que le ton redouble plus « prévenant ».

Simon se réfugie alors dans un magasin proche où elle est rejointe et copieusement tabassée par un des agresseurs, Pinchart D'eny. Déjà depuis plusieurs mois, elle ne pouvait se risquer à l'intérieur de la faculté et avait même dû demander une dispense de cours pour raisons de sécurité. Le fait n'est pas isolé et voilà bien longtemps que les étudiants et les habitants du quartier attendent d'être protégés contre ces bandits qui agissent d'ailleurs à visage découvert.

Le procès des agresseurs devait avoir lieu le 21 juin. A cette occasion, les activistes d'extrême droite s'étaient rendus nombreux au Palais de justice où ils agressèrent violemment à l'aide de barres fer les étudiants venus soutenir les plaignants, le tout sous l'œil indifférent de la police et accompagné de force saluts fascistes. Le président du tribunal jugea, quant à lui... que le procès serait reporté au 28 novembre prochain. En attendant ! ...

## été chaud ?

Serait-ce, cette année encore, un « été chaud » qui commence dans le sud de la France ? On parle beaucoup, brusquement, de « seuil de tolérance » dans les Alpes-de-Haute-Provence, département où vivent 7.000 immigrés, la plupart employés par l'usine Rhône-Poulenc de Saint-Auban.

Le 25 juin, des incidents lors d'un bal, à Château-Arnoux, ont donné lieu à une intervention des gendarmes qui, comme par hasard, s'en sont pris aux seuls Maghrébins, et se sont livrés, les jours suivants, dans la région, à des rafles systématiques accompagnées d'injures racistes et de brutalités.

L'émotion est grande et les protestations se sont multipliées.

# de grenoble à strasbourg

Le mercredi 28 juin, les Grenoblois ont découvert avec stupeur que les murs de la synagogue avaient été recouverts d'inscriptions nazies. Sur la façade, on lisait l'inscription « Arbeit macht frei » (Le travail rend libre) qui ornait l'entrée des camps de concentration. Croix gammées et croix celtiques punctuaient les « Mort aux Juifs » que de dangereux imbéciles avaient courageusement et nuitamment inscrits sur les murs.

Des faits plus graves encore : certaines rues dont les murs sont constamment recouvertes d'affiches du P.F.N. ou autres groupes fascistes et racistes deviennent de plus en plus dangereuses pour ceux qui ne se satisfont pas de les voir maculées d'inscriptions antisémites. Ainsi, dans le 6ème arrondissement, un ami du m.r.a.p. rapporte-t-il une inquiétante histoire. Etant intervenu pour empêcher de tels collages, les colleurs musclés l'insultent : « Ton blaire sémite, je vais t'en faire un nez aryen », ou encore : « Ils n'en ont pas eu assez dans les camps ». Puis, armés de barres de fer, ils commencent à le tabasser. Le malheureux arrive à s'échapper et à entrer dans l'immeuble, attend qu'ils partent et redescend pour arracher les affiches. A ce moment là, les activistes arrivent en nombre et M. V... réussit de justesse à fermer la porte cochère que les agresseurs tentent alors de forcer. Il faudra attendre l'arrivée de la police pour qu'ils disparaissent comme par enchantement.

En Alsace, de nombreux témoignages d'indignation s'élèvent contre la publication de la revue régionaliste d'extrême-droite « Elsa » qui diffuse sans vergogne les thèmes antisémites les plus éculés. On y lit par exemple : « Une étrangère - une juive - offre à nos femmes et à nos filles l'avortement et la pilule. Pourtant, ni le judaïsme ni l'islam ne le permettent. Résultat : nos frères et nos sœurs diminuent à vue d'œil, alors que les Afro-asiates se multiplient. Alsaciens ! Sœurs et frères, voyez-vous où cela nous mène ? ». Et encore : « Il n'est pas vrai que six millions de juifs aient été tués. En Alsace, peu de juifs manquent à l'appel... On a même dit que chaque juif exilé en a ramené un autre à son retour. » On peut voir également, certaines voitures ornées du sigle « EL » (Elsass-Lothringen) dont les propriétaires sont sans doute des lecteurs assidus d'Elsa, en même temps que des nostalgiques de l'époque où les hordes nazies annexaient la province.

On ne peut citer tous les témoignages de personnes qui s'adressent au m.r.a.p., outrées de la multiplication des graffiti antisémites. Mais on s'étonne qu'au moment où la justice néerlandaise se saisit du cas du criminel de guerre milliardaire Pieter Menten pour que justice soit enfin rendue à ses victimes, au moment où les néo-nazis relèvent dangereusement la tête, le président de la République demande officiellement la libération de l'adjoint de Hitler, un des hommes au monde qui a le plus de sang innocent sur les mains : Rudolf Hess. On ne peut que s'interroger sur les motivations d'une aussi surprenante initiative qui ne fera plaisir qu'à quelques nostalgiques et à quelques complices. Se sentiront-ils absous par l'indulgence présidentielle ? D'autant plus que dans la pratique, la multiplication des attentats fascistes et l'impunité permanente de leurs auteurs est de plus en plus préoccupante, même si leur quotidienneté fait qu'ils retiennent moins l'attention. Mais le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, M. Becam, n'a-t-il pas répondu à une question orale sur le sujet, que les organisations visées n'avaient qu'à cesser leurs provocations si elles ne voulaient pas être attaquées. Il est tout de même admirable d'apprendre que l'antiracisme est de la provocation, et que, qu'ils sont attaqués, les antiracistes n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes.



Photo : Fred KOHLER

# ces indiens d'amérique

Du 20 au 24 septembre prochain se tiendra à l'O.N.U., à Genève, une Conférence internationale des Organisations Non Gouvernementales pour les Droits de l'Homme, consacrée aux « Discriminations contre les Populations Indigènes dans les Amériques ». Une délégation du M.R.A.P. participera aux travaux de cette importante réunion.

Il nous a paru utile, en préliminaire à cette rencontre, de consacrer un dossier aux Indiens d'Amérique du Nord. Leur histoire et leur situation actuelle ne sont guère connues du grand public français qui ne connaît souvent les Indiens qu'à travers les bandes dessinées et les westerns qui en donnent généralement une image peu favorable.

La réalité, c'est que les Indiens d'Amérique du Nord forment un peuple attachant à bien des égards : sur le plan des structures sociales, morales et religieuses ; et nous espérons que le présent dossier aidera à faire comprendre les problèmes auxquels les Indiens sont confrontés aujourd'hui, les objectifs de leur lutte.



# un long génocide

On estime à 1 million la population indienne en Amérique du Nord à l'arrivée des envahisseurs blancs au début du 17e siècle.

Cette invasion blanche qui submergea peu à peu les Indiens revêtit de multiples formes : invasion des armées, mais également des explorateurs, des colons, des missionnaires... Chaque tribu résista en fonction de sa civilisation propre et de sa situation géographique. Au début, les plus fortes recherchèrent des alliances d'égal à égal avec les Blancs, mais certaines se trouvèrent entraînées dans les guerres que ceux-ci se livrèrent sur le sol indien. Elles en pâtirent gravement.

Avant la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis (1776), les Blancs considèrent comme légitime de s'approprier les terres des Indiens qu'ils considéraient comme des sous-hommes qui s'obstinaient à conserver de bonnes terres en ne les cultivant que faiblement. Pour eux, tuer un Indien était un acte légitime.

Des conventions avaient été passées avec les tribus du Kentucky et du Tennessee, celles des Grands Lacs et de l'Ohio. Mais c'était à l'aide de l'intimidation ou de l'alcool ou grâce à des chefs circonvenus. Les Blancs ne se sentaient pas obligés de respecter ces conventions qui n'étaient, en fait, destinées qu'à tromper les Indiens.

Les Etats-Unis, tout en affirmant leur suzeraineté éminente sur l'ensemble du territoire, concédèrent aux Indiens un droit d'occupation. Puis ils reconnurent

l'existence des nations indiennes par la Northwest Ordinance en 1786, signée des Indiens et confirmée par 371 Traités signés avec les diverses Nations Indiennes. (1).

La violation de tous les Traités conclus par les Blancs avec les Indiens n'est qu'une longue et monotone histoire, tragique et cruelle, qui s'accompagne d'un véritable génocide et d'une entreprise consciente pour amener la déchéance des survivants par l'alcool et la maladie. Le massacre de Wounded Knee, par un froid matin de décembre 1890 marqua la fin de la résistance des Indiens qui, depuis l'arrivée de Cortez en 1520, n'avaient cessé de se battre contre l'invasion des Blancs. Cette période reste pour les « Hommes Rouges » celle de la destruction, de la mort et du déshonneur.

Quelques-uns avaient été totalement anéantis, comme les Calusas, les Natchez, les Wampanoags et les Massachussets. D'autres, comme les Creeks, les Choctaws, les Shawnees, les Sauks, les Fox pour ne citer que les plus importants, durent abandonner leurs terres. La ténacité de quelques autres leur permit de rester sur leurs terres, perdus au milieu des hommes blancs. Ce sont les Penobscots, les Iroquois, les Powhatans, les Cherokees et les Seminoles.

La politique d'ensemble du gouvernement américain consistait à déporter la totalité des Indiens des territoires de l'Est, ce qui répondait au désir secret

de la nation. Le Président Jackson, en 1830, établit un plan grandiose qui revenait à repousser tous les Indiens des Territoires de l'Est dans la Grande Prairie, c'est-à-dire assez loin à l'Ouest du Mississipi où l'onisola une vaste zone baptisée « Territoire Indien », dans lequel on attribua aux tribus transplantées des lots de terrain sur lesquels elles devaient vivre désormais, sans tenir compte des Indiens qui se trouvaient déjà sur ces terrains. Au Sud-Est de ce « Territoire » vivaient les cinq tribus dites « civilisées » (Cherokees, Creeks, Choctaws, Chicasaws, Seminoles).

## sous la coupe du b.i.a.

Jusqu'à la Guerre de Secession, dans les Années 1860, bien d'autres tribus de l'Est durent déménager en « Territoire Indien ». Puis, au fur et à mesure que les Blancs peuplaient l'Ouest, on y refoula des tribus du Middle-West, ainsi que quelques tribus des plaines. Les réserves sur lesquelles s'installèrent les Kiowas, les Comanches, les Cheyennes, les Arapahos et les Wichitas forment aujourd'hui l'Oklahoma.

On imagine qu'il ne fut point aisé de « convaincre » les Indiens d'abandonner la terre de leurs ancêtres et tous les moyens furent employés pour cela. C'est moitié persuadés, moitié terrorisés que les Indiens durent de résigner.

« Encore faut-il réaliser matériellement les transferts acceptés. Transporter au loin des tribus entières, femmes, enfants, vieillards, tentes et matériels compris, n'est point mince entreprise. Les représentants du gouvernement de Washington la mènent sans douceur; le plus souvent, la migration s'effectue dans d'horribles conditions : la vermine, la maladie, le défaut de nourriture déciment les immigrants; la route est jonchée de morts et de mourants; quant à l'indemnité remise aux expropriés, elle passe le plus souvent dans la poche des agents fédé-



Sitting Bull, (Taureau Assis) revêtu de sa parure de guerre, de plumes d'aigle et d'hermine.

raux en échange de quelques flacons de rhum et de whisky.

Enfin arrivés, les survivants ne sont pas au bout de leurs tribulations : ils ne connaissent rien du pays où ils se trouvent transplantés, ignorent les méthodes de chasse qui y sont employés, grelottent en hiver, sont, l'été, accablés par la chaleur. D'une population jadis si fière ne subsistent plus bientôt que des lambeaux misérables et voués à la disparition. (2).

Cette situation, et les nombreuses violations du « Territoire » par les Blancs provoquèrent des rébellions, comme celle du Chef Faucon Noir, en 1832, qui, mourant de faim avec les siens, refrançhit le Mississipi et voulut reconquérir le pays natal. Faucon Noir et ses guerriers furent vaincus et presque totalement massacrés, ainsi que plus de cinquante femmes et enfants.

« En expiation de leur audace, les survivants durent renoncer à une importante fraction du territoire qui leur avait été promise sur la rive droite du « Père des Eaux ». Ce sera le point de départ du futur et particulièrement riche Etat d'Iowa.

Le Faucon Noir aura échappé à la boucherie mais, fait prisonnier, il sera promené dans les villes de l'Est et exhibé comme un objet de curiosité. (3).

Théoriquement, les Indiens étaient maîtres à l'intérieur du « Territoire Indien ». Des Agents du Bureau Fédéral des Affaires Indiennes avaient mission de s'occuper de leur sécurité et de leur bien-être, de les inciter à pratiquer l'agriculture et de leur fournir des maîtres d'école. Mais tout cela ne vaut que sur le papier.

Les frontières, jadis solennellement garanties aux tribus « pour aussi longtemps que les rivières couleront et que l'herbe croîtra » seront violées en permanence. Dans le courant du 19ème siècle, la construction des chemins de fer bouleversa l'existence des Peaux-Rouges chassant dans les régions traversées.

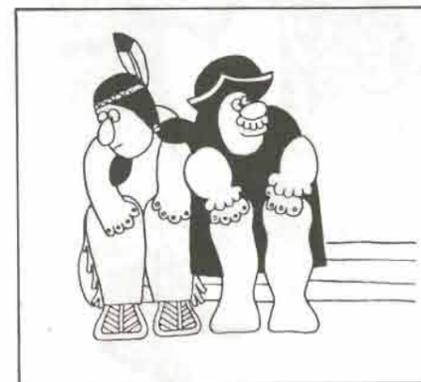
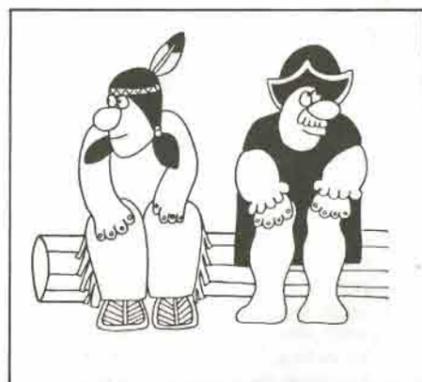
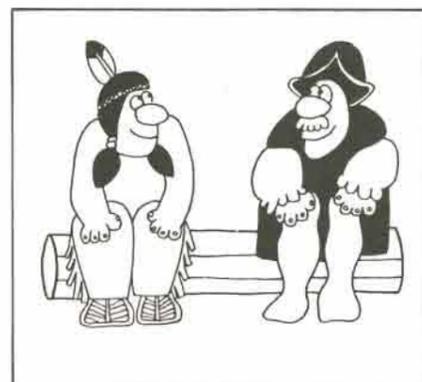
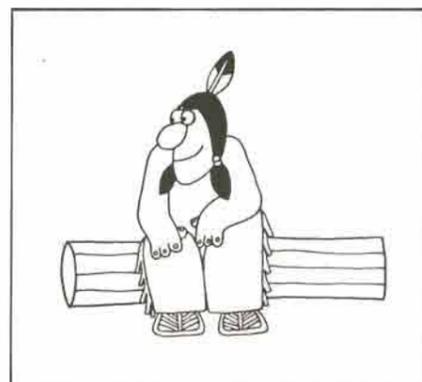
En 1865, les Indiens ne sont plus que

350.000 et dans la plupart des Territoires, il n'en subsiste plus que de misérables restes, gorgées de whisky et parqués dans d'infimes réserves où ils dépendent pour tout du Bureau des Affaires Indiennes : habillement, couvertures, nourriture...

## buffalo-bill

Pourtant, vers la fin de la guerre de Secession, dans la Grande Prairie, sur les contreforts des Rocheuses, il subsiste des tribus nomades, vivaces et combattives : Sioux, Pieds-Noirs, Arapahos, Cheyennes, Apaches et Comanches.

Par une série de Traités conclus avec Washington, ces tribus avaient accepté que les Blancs traversent librement leurs territoires et y établissent routes et postes militaires. Mais on abusera très vite de cette faculté. Des mineurs et des « squatters » s'infiltrèrent dans le territoire, la construction de l'« Union Pacific » amène une foule de gens, ouvriers et aventuriers qui coupent les parcours de chasse et qui, pour avoir la viande et le cuir des bisons, et aussi par sport vont se livrer à la destruction systématique de cet animal, ce qui va porter un coup fatal aux Indiens à qui les bisons apportaient à la fois nourriture et habillement. Le seul William Cody, massacre en 18 mois 4.280 de ces ruminants. Ce qui lui valut surnom de « Buffalo Bill » et l'exécution des Indiens nomades dont la vie était intimement liée à celle des bisons. Au milieu du 19ème siècle, on comptait encore dans les Grandes Plaines quelque treize millions de bisons. A partir de 1871, 3 à 4 millions de bisons furent, chaque année, abattus à coups de fusil. En 1878, les troupeaux ont complètement disparu du Sud des Grandes Plaines; en 1883 on cesse d'en rencontrer au Nord. En 1903, une expédition scientifique n'en dénombre plus que 35. Cette extermination oblige les Indiens à changer complètement de genre de vie.



La révolte renaît chez les Indiens des Prairies, encouragés par la discorde entre les Blancs que révèle la Guerre de Secession. Les Sioux d'abord, en 1862, sous la conduite du Chef Petit Corbeau, engagèrent le combat. La répression ne tarda pas : un millier de Sioux sont tués par la milice locale, 2.500 sont faits prisonniers parmi lesquels 303 furent pendus. En outre, tout le territoire du Minnesota fut interdit aux Indiens et ceux qui y vivaient furent refoulés à l'Ouest.

En 1864, ce furent les Cheyennes, les Arapahos et les Comanches qui réagirent contre le comportement des mineurs et refusèrent de céder un terrain dont la libre disposition leur avait été garantie par traité. Négligeant la volonté de traiter des Indiens, les Américains résolurent de leur infliger une sanglante leçon.

Ce fut le « Massacre de la Sand Creek ». Dans le ravin desséché de la Sand Creek, le colonel Chivington et ses miliciens surprennent et assaillent 500 Indiens. « En vain les malheureux, qui n'étaient point sur leurs gardes, hissent-ils un drapeau blanc et un drapeau américain : ils sont traités d'horrible manière. Les hommes, certifiera un témoin oculaire, furent scalpés et décapités, les femmes ouvertes à coups de couteau de haut en bas, les enfants assommés à coups de crosse; tous les cadavres furent affreusement mutilés » (4). Seul le Chef Chaudron Noir et quelques jeunes guerriers parviennent à s'échapper. Les Cheyennes, les Arapahos et les Comanches, après quelques réactions vengeresses, durent se résigner à capituler, puis à déguerpir. Ils errent quelques temps misérablement et se réfugient ensuite à l'Ouest du « Territoire Indien », dans le futur état d'Oklahoma.

Ils n'y demeurent pas longtemps tranquilles. Ils envahissent le Kansas en 1868. Mais ils sont vaincus par le Colonel Custer qui deviendra célèbre par sa haine et sa cruauté envers les Indiens qui l'aveugleront au point de provoquer sa perte. De nombreux Indiens, dont le Chef Chaudron Noir, sont passés par les armes. Démoralisés, les rebelles rentrent dans les réserves qui leur ont été assignées et l'ordre américain règne provisoirement dans le Sud-Ouest.

Mais, dans le Nord, dans le Montana, les Sioux, poussés à bout par le comportement des mineurs, veulent interdire aux Blancs de construire une route traversant la rivière Poudre. Et c'est l'affrontement qui est d'abord à l'avantage des Peaux-Rouges, ce qui amène Washington à nommer une Commission d'enquête qui présente son rapport en 1868. Ce rapport décide de concentrer les Indiens dans

deux vastes réserves : celle du Nord, située dans le Dakota, celle du Sud, dans le « Territoire Indien » (Oklahoma) où ils devront s'établir sous la surveillance du Bureau des Affaires Indiennes qui s'efforcera de leur faire abandonner la vie nomade et de leur apprendre à bien cultiver le sol; on les fournira en écoles et en hôpitaux et on en fera, avec le temps, des citoyens américains.

Mais c'est, encore une fois, méconnaître le caractère des Indiens, farouchement indépendants, nomades et cavaliers. Deux chefs Sioux renommés, Sitting Bull (Taureau Assis) et Crazy Horse (Cheval Fou), incapables de supporter la vue de leur peuple menacé de famine, se dressent contre les autorités fédérales qui chargent les militaires de prendre la situation en main.

Au début de 1876, les Indiens de Crazy Horse remportent une première victoire. Le 25 juin 1876, le Colonel Custer arrive près de la rivière Big Horn, dans le Montana, où Sitting Bull avait un camp de plus de 2.500 guerriers. Aveuglé par sa haine des Indiens et oubliant les ordres qu'il avait reçus d'attendre des renforts, Custer donne à ses 265 cavaliers l'ordre d'attaquer. Très vite les Américains,

cernés par les Sioux, sont écrasés sous le nombre. Il n'y aura qu'un seul survivant. Custer est tué.

La journée de Big Horn fut une magnifique victoire pour les Sioux, mais sans lendemain. En moins d'un an, Crazy Horse et ses compagnons durent se soumettre. Sitting Bull se réfugia au Canada. Il reviendra plus tard aux Etats-Unis mais, pour vivre, il devra accepter un rôle de figurant dans le grand spectacle ambulante de Buffalo Bill, naguère farouche adversaire de sa nation...

La puissance sioux était écrasée. Quelques sursauts se produisent encore, comme celui des Nez-Percés en 1877, ou la révolte des Apaches en 1885 qui, très vite, sont dispersés, décimés, repoussés.

Le chef de ces derniers, Geronimo, est exilé en Floride d'où il s'échappera pour gagner le Mexique; il mourra dans l'Oklahoma à l'âge de 80 ans.

En 1890, les Sioux, parqués à l'Ouest du Dakota, se sont laissés convaincre par un visionnaire nommé Wowoka que l'accomplissement de certains rites, notamment la « Ghost Dance » (Danse des Fantômes) amènerait le départ des Blancs et le retour des bisons. Les autorités fédérales s'inquiétèrent des rassemblements que provoquait l'exécution de ces danses. On voulut arrêter Sitting Bull qui fut tué par un policier supplétif. Des éléments du 7ème régiment de Cavalerie, l'ancienne unité de Custer, prirent prétexte de ces rassemblements pour venger celui-ci. Provoquant des incidents avec les participants de la Ghost Dance à Wounded Knee, ils mitraillèrent impitoyablement les danseurs, hommes, femmes, enfants et vieillards, 300 victimes au total. L'odieuse opération de Wounded Knee fut la dernière opération militaire des Etats-Unis contre les premiers occupants du sol américain.

« Désormais les Peaux-Rouges, jadis fiers maîtres du sol américain, maintenant privés de leur organisation tribale, tragiquement réduits en nombre et physiquement amoindris, végèteront dans la paix, et le plus souvent dans la misère, car, faute de capitaux, d'outillage et d'expérience, ils seront peu capables de mettre en valeur les terres ingrates où ils ont été cantonnés. Ce seront l'exercice de petits métiers et les aumônes du « Grand Père blanc » de Washington qui leur permettront de subsister. » (5).

Le « Territoire Indien », telle la peau de chagrin, devait voir son étendue se réduire au fil des ans. Une loi votée par le Congrès en 1887, le « General Allotment Act », réduisit l'étendue des réserves. Une partie était ouverte à la population blanche, le reste divisé en petits lots pour les familles indiennes. Résultat : les Indiens sont désarmés devant les spéculateurs blancs et les territoires des

tribus indiennes passent à des propriétaires blancs pour près de la moitié de leur surface durant la cinquantaine d'années qui suivent.

Pour couronner le tout, le « Territoire Indien » est ouvert à la colonisation blanche et devient Etat d'Oklahoma en 1907.

Nombreux seront les Indiens qui quitteront les réserves, mais ils ont rejoint les membres des minorités non-blanches et leurs lamentables conditions d'existence.

Aujourd'hui, les Indiens ont compris le refus des Blancs de les admettre au sein des Etats-Unis en reconnaissant leur identité sociale et culturelle et ils luttent contre l'assimilation et la société blanche, pour le respect des Traités et la reconstitution des nations indiennes qui, en droit, n'ont jamais été abolies.

- 1) Voir « Les traités »
- 2) Jacques Chastenot, « Historia » (hors série n° 9 - 1968).
- 3) Jacques Chastenot, ouvrage cité.
- 4) Jacques Chastenot, ouvrage cité.
- 5) Jacques Chastenot, ouvrage cité.

## le rapport rouge



Enfants Sioux dans la Réserve de Pine Ridge, Sud-Dakota.

Il y a actuellement près d'un million d'Indiens aux Etats-Unis. 55 % vivent dans des réserves pour près de 300 « tribus » réparties dans 27 Etats, tandis que 45 % sont dans les villes ou leurs banlieues. Leur taux de chômage est de 45 %, près de six fois la moyenne pour les Etats-Unis.

Le « seuil de pauvreté » américain officiel est fixé par le Gouvernement à 4.540 dollars par an. Le revenu moyen annuel d'une famille indienne s'établit à 1.500 dollars. On constate avec effarement que les revenus d'une famille indienne représentent seulement à peine le tiers des revenus des plus pauvres de la société américaine.

L'espérance de vie moyenne pour un droit et liberté n° 360 août 1977

Indien est de 63 ans contre 70, 4 ans pour tous les autres groupes en Amérique, mais dans certaines réserves, cette espérance tombe à 46 ans.

La mortalité infantile est astronomiquement élevée parmi les Indiens. Dans certaines réserves, on déplore **100 décès pour 1.000 naissances**, contre 15 pour 1.000 chez les Blancs et 25 pour 1.000 chez les Noirs. En 1973, pour 6 enfants indiens qui venaient au monde, on pouvait prévoir que l'un d'entre eux mourrait avant d'avoir atteint l'âge de 15 ans.

Le taux des suicides est également élevé, particulièrement parmi les jeunes. Les suicides parmi les Indiens sont le double de ceux des Blancs, 21,8 contre 11,3 pour 100.000 personnes. L'âge

joue son rôle. Un Indien entre 14 et 24 ans est 4 fois plus susceptible de se tuer qu'une personne blanche; entre 25 et 34 ans, les chiffres sont encore supérieurs, mais tombent après 35 ans.

L'alcoolisme atteint 1 homme sur 4 et 1 femme sur 8. Les Indiens « des villes » souffrent plus de ce fléau que ceux des réserves, mais 80 % de la masse des Indiens américains souffrent à des titres divers de ce moyen d'aliénation.

Les principales causes de décès sont, pour 100.000 Indiens : « maladies de cœur » : 182,6, « cancer » : 84,4; « cirrhose du foie » : 66,8, « accidents » : 186.

Les cirrhoses et les accidents sont en rapport avec l'alcoolisme, comme les maladies de cœur avec le régime alimentaire. Cette alimentation provoque le Kwashiorkor, des carences protéiniques et le marasme, une double carence en protéines et en calories, deux maladies bien connues dans le tiers-monde. Toutes sévissent dans l'immense réserve Navajo et dans plusieurs autres, ainsi que l'« otitis média » (maladie de l'oreille interne) et le « trachome », une maladie contagieuse de l'œil. Ces maladies ne sévissent que dans les réserves aux Etats-Unis. Le taux de tuberculose parmi les Indiens est neuf fois plus élevé que dans le reste de la population américaine et les décès qui en découlent sont 3,7 fois plus nombreux. Le manque de nourriture n'est pas chose rare, principalement pendant les rudes mois d'hiver passés dans des cabanes en papier goudronné ou en autres matériaux du même genre.

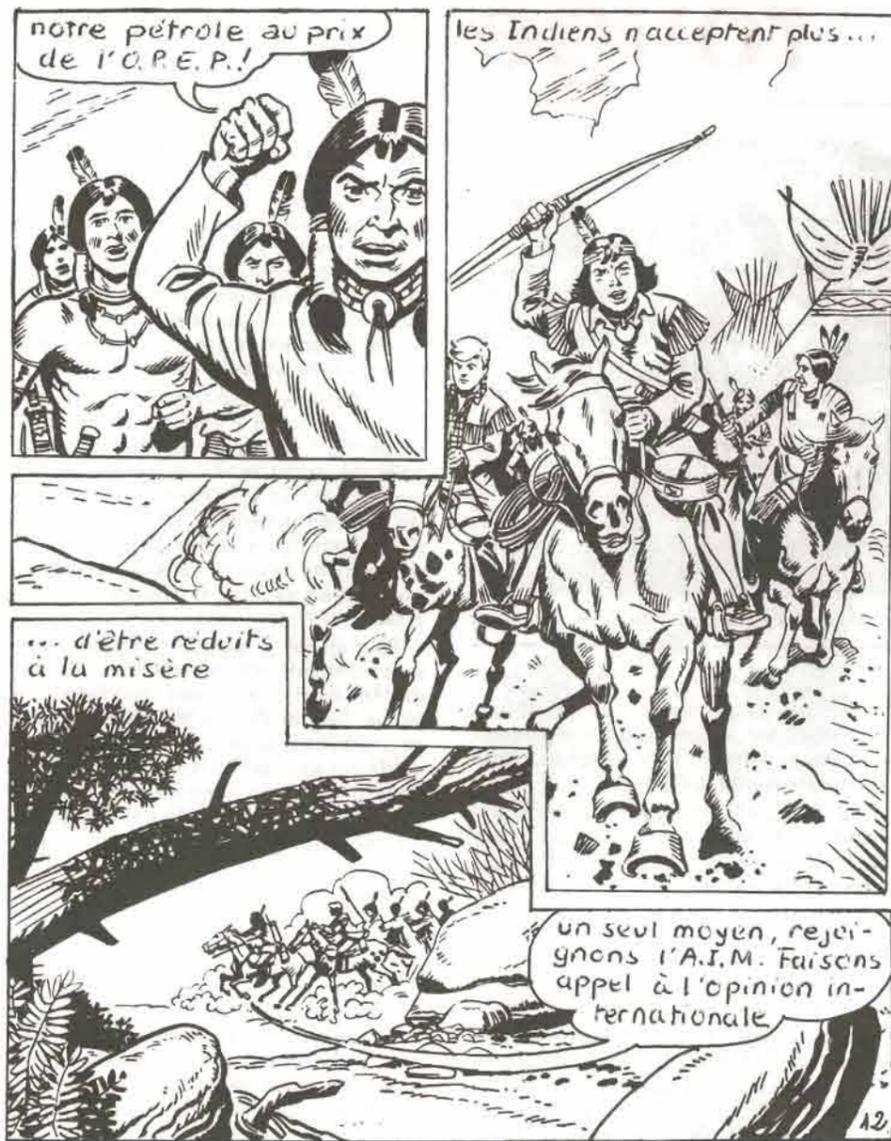
Au Canada, l'espérance de vie des Indiens est de 59,7 ans pour les hommes et de 63,1 ans pour les femmes, soit pour les hommes 9 ans de moins que pour les Blancs et 10 ans de moins pour les femmes indiennes. 19 % de tous les décès sont dus à la pneumonie. Le taux de mortalité infantile est égal à 4 fois le taux moyen national et celui des suicides 5 fois.

Pour ajouter à toute cette misère, l'empoisonnement par le mercure (maladie de Minemata) a atteint les Indiens à White Dog et Grassy Narrows (Ontario) et à Lebel-sur-Quevillon (Québec), causé par la consommation des poissons pêchés dans des rivières empoisonnées par du méthyl de mercure rejeté par des usines du voisinage. Aux plaintes des Indiens, le Gouvernement a répondu en leur conseillant de changer de régime alimentaire ! L'une des choses les plus effrayantes qui est apparue ces dernières années, c'est que l'accroissement rapide du cancer parmi les Esquimaux et les Indiens pourrait bien être dû à la pollution de l'air et aux radiations provenant des essais d'armes nucléaires poursuivis dans des régions proches de certaines réserves par le Gouvernement des Etats-Unis.

# le combat continue

On ne peut s'empêcher de remarquer bien des similitudes entre la situation économique et politique des réserves indiennes aux U.S.A. et celle qui fut imposée aux colonies d'antan. Par leur culture, leur histoire, leur système de valeur, les

Indiens forment une communauté très hétérogène par rapport au reste de la société américaine. Pourtant, leurs droits civiques et politiques, en tant qu'Indiens, sont pratiquement inexistantes. Ils sont en tout soumis à la loi du Bureau des Affaires



Indiennes et n'ont donc pas de moyen d'influer notablement sur leur destinée.

Les quelques parcelles qui leur restent de ce qui fut autrefois leur pays sont soumises à un véritable pillage colonial de la part des compagnies américaines qui y sont installées. Cette exploitation économique ne profite évidemment pas à ceux qui habitent les réserves; au contraire, l'écologie en est gravement remise en question, les ressources naturelles s'épuisent, la même misère reste le lot de la plupart.

Cette situation explique les particularités des revendications du mouvement indien, revendications qui peuvent paraître étonnantes au premier abord, mais qui rencontrent un profond écho dans la jeunesse américaine car elles remettent en cause bien des « valeurs » intouchables d'une société qui leur pèse.

Dans les vingt dernières années, un des plus importants objectifs des politiques économiques des pays capitalistes avancés, les Etats-Unis en particulier, a été de surmonter la crise de l'énergie.

Si les principaux Etats capitalistes poursuivent généralement des objectifs identiques, spécialement en politique étrangère, dans le domaine de l'énergie, au contraire, ces Etats, au lieu d'unir leurs efforts en établissant des plans de coopération internationale, ont tendance à devenir économiquement introvertis, essayant de trouver des solutions individuelles.

Dès avril 1973, le Président Nixon avait annoncé un programme d'indépendance énergétique des Etats-Unis. Ce sera le projet « Indépendance ». Celui-ci se bornait à fixer des objectifs généraux : réduction de la consommation américaine, augmentation de la production intérieure d'énergie, suppression des importations de pétrole de 1973 à 1980.

Dans son Message sur l'état de l'Union, au Congrès, en janvier 1975, le Président Gerald Ford reprenait les objectifs du projet « Indépendance » et proposait de réduire de façon importante les importations de pétrole et de mettre un terme vers 1985 à la dépendance de l'économie des Etats-Unis vis-à-vis des fournisseurs étrangers de pétrole et pour cela de développer une technologie efficace des industries d'énergie et d'étendre la production des ressources énergétiques, dans le but de pouvoir, vers la fin de ce siècle, satisfaire pour une part considérable, les demandes d'énergie du « monde libre ».

Le programme avancé par Gerald Ford préconisait la construction dans les 10 années suivantes de plusieurs grands projets, en particulier 200 centrales nucléaires, 250 mines de charbon, 150 centrales thermiques fonctionnant au

charbon, 30 raffineries de pétrole, 20 usines de combustibles synthétiques et également le forage de milliers de puits de pétrole, etc...

Mais le laxisme et le laisser-faire triomphèrent et, en 1976, pour la première fois de leur histoire, les Etats-Unis importèrent plus de pétrole qu'ils n'en produisaient.

Le 20 avril 1977, le Président Carter exposa solennellement à ses concitoyens les détails de sa politique énergétique. La grande presse française en a presque uniquement rapporté les mesures d'économie et de hausse qui vont frapper les particuliers américains, mais elle a peu parlé du second point du programme de M. Carter qui reprenait le projet « Indépendance » : augmentation de la production intérieure d'énergie par une utilisation massive du charbon et du nucléaire au cours des prochaines décennies.

On comprend sans peine tout le danger que comporte pour les Indiens l'application d'une telle politique, car le sous-sol des réserves indiennes renferme toutes ces richesses naturelles que le gouvernement américain a décidé d'extraire de façon intensive.

## "tout pour eux rien pour nous"

Le Bureau des Affaires Indiennes (B.I.A.), qui est sous la dépendance directe du Département de l'Intérieur est donc l'instrument du gouvernement des Etats-Unis dont il sert les intérêts, contre ceux des Indiens, le plus souvent. Le B.I.A. étant le protecteur légal officiel des ressources indiennes et étant le seul autorisé à parler en leur nom, il n'est pas difficile de comprendre la situation.

Voici quelques exemples pour montrer comment est respectée la souveraineté et la vie des Indiens.

Dans un secteur comme le Fort Union Bassin, qui s'étend sur le Montana, le Wyoming et dans les Dakotas, il y a un immense gisement de charbon. Déjà, des grandes sociétés, grâce au B.I.A., ont fait des incursions dans les terres des Cheyennes et des Crows. Toujours grâce au B.I.A., les grandes sociétés possèdent déjà approximativement 82,4 % des Terres Cheyennes en concessions et permis d'exploitation. Si leurs plans réussissent, sur les 420.000 acres (1) des Terres Cheyennes, 72 % seront éventrés par les mines à ciel ouvert, laissant en fait les Cheyennes sans terre, puisque, jusqu'à présent, les compagnies n'ont jamais remis en état de produire les terres qu'elles avaient éventrées.

La Réserve Crow, qui couvre une surface de 2.226.000 acres, (1) (dont 45 % ne sont pas entre les mains des Indiens) renferme dans son sous-sol ce qu'on estime à 1,5 trillions de tonnes de charbon (2) dans ce qu'on appelle la zone Coalstrip-Gillette. Pour extraire ces richesses du sol et exécuter d'autres « développement plans », y compris la construction de 42 centrales électriques au charbon qui utiliseraient une main-d'œuvre de 43.280 hommes (non-Indiens), on envisage de déplacer les populations indiennes. De nouvelles villes pousseront sur les Terres Indiennes dont les populations seront réduites à la pauvreté, témoins de la destruction de leur patrie.

Les experts estiment que ce sera le plus grand complexe industriel de la terre. L'eau nécessaire pour réfrigérer les diverses centrales utilisera les 4/5 du cours du Yellowstone qui coule dans les Terres Cheyennes. L'eau sera aussi distraite des rivières Bighorn, Tongue et Powder. Ceci dans une région où les pluies moyennes sont à peine 355 millimètres par an !

Les livres d'histoire écrivent : « Ici, il y avait une réserve. Il y avait un peuple appelé les Cheyennes du Nord. Aujourd'hui, il n'y a plus rien. Plus rien qu'un trou noir et vide » disent les Cheyennes.

La réserve Navajo est déjà exploitée comme toute vraie colonie. Déjà il y a la Black Mesa Mine et le Four Corners



Jeune Navajo de l'Utah, devant sa maison

## les traités

Lorsque l'Indépendance des Etats-Unis fut proclamée, on a reconnu les nations indiennes comme « Nations souveraines », ce qui était implicite dans la « Northwest Ordinance » de 1786, le premier acte législatif qui fut négocié avec les Indiens. Il fut explicitement établi par les 371 Traités signés par les Etats-Unis avec les nations indiennes et dans la décision du Chief Justice J. Marshall, de la Cour Suprême des Etats-Unis, dans l'affaire Worcester contre Georgia (1832), que les Etats-Unis considéraient que les peuples indiens constituaient des nations, au même titre que toute autre, partout ailleurs.

Par ces traités, les Etats-Unis reconnaissaient automatiquement la souveraineté et l'indépendance des nations indiennes. Malgré cela, le gouvernement américain décida de ne pas respecter ses propres lois et, en 1871, promulga un « Indian Appropriation Act » qui mettait fin à l'application des Traités et déclarait que, dorénavant, les peuples indiens ne seraient plus « reconnus comme nation indépendante, tribu ou puissance ».

Après 1871, les Indiens n'eurent plus aucun statut politique : ils n'étaient citoyens ni de leurs propres nations, ni des Etats-Unis. Mais en 1924 une autre « loi » illégale fut adoptée par le Congrès : les Indiens étaient déclarés citoyens de l'Etat oppresseur, les Etats-Unis, contre leur volonté.

Le plus destructeur de tous les Acts promulgués par le Congrès concernant les Indiens fut l'« Indian Reorganisation Act » de 1934. Cette loi imposait directement la tutelle du gouvernement américain dans les réserves indiennes, en les mettant directement sous la coupe du Secrétaire de l'Intérieur pour tous les aspects de la vie indienne, par le canal du Bureau des Affaires Indiennes (B.I.A.). L'« Indian Reorganisation Act » fut le précurseur du « Bantu Development Act » en Afrique du Sud avec lequel il présente maintes analogies.

Mais malgré tout, et c'est très important, les traités n'ont jamais été officiellement abolis et ils restent entiers, quoique violés par le gouvernement des Etats-Unis. Ces traités donnent aux Indiens la souveraineté sur leurs terres contenues à l'intérieur des frontières tracées par les Etats-Unis.

Power Plant. Aujourd'hui on projette un complexe énorme de gazification à Burnham, qui va voler encore un peu plus des ressources légitimes des Navajos.

Il y a déjà une centrale de 5 multi-mégawatts au charbon sur la réserve, brûlant le charbon Navajo et utilisant l'eau Navajo. Les lignes à haute tension traversent la réserve, portant l'énergie aux villes américaines de Las Vegas, Tuscon, Phoenix et Los Angeles, alors que seulement un foyer Navajo sur trois possède l'électricité et seulement un sur cinq l'eau courante. Il n'est pas rare pour une famille Navajo de parcourir 50 miles pour avoir de l'eau. Aussi, n'est-il pas étonnant que la mortalité infantile chez les Navajos soit deux fois la moyenne des Etats-Unis !

Si le projet de complexe de gazification est réalisé, la ville actuelle de Burnham et ses 1.200 habitants seront envahis par les nouveaux arrivants nécessaires à la construction et à l'exploitation du complexe. On les évalue à 60.000 et les 131.000 Navajos qui peuplent la Réserve seront complètement submergés et tenus à l'écart des activités économiques du secteur.

La plus grande partie des ventes des ressources des Navajos sont traitées par le B.I.A. qui concède aux Indiens de très bas revenus : 15 à 25 cents par tonne de charbon alors qu'elle est payée 80 cents aux mines situées hors des Réserves. Pour le pétrole brut, les royalties payées aux Navajos sont de 12 à 16 % contre 50 % à 66 % sur le pétrole venant de l'O.P.E.P. Les Navajos ont 7 dollars par baril, les Etats arabes ont 12 dollars.

L'acquisition à très bas prix par les Blancs des ressources extraites des territoires indiens fait évidemment partie des tâches dévolues au B.I.A.

## le jour de la liberté

Les nouveaux projets amènent également avec eux leurs problèmes de pollution qui sont énormes. Wilbert Tsosie, un leader indien qui combat contre le projet de complexe de gazification, affirme : « La gazification représente un pas de plus vers la destruction de notre patrie. Le peuple Navajo n'y gagnera rien. Nous perdrons nos terres et ne gagnerons pas d'emplois en échange. Nous resterons éboueurs, ciriers de chaussures ou laveurs de parquets. Bien sûr, quelques Navajos gagnent de l'argent en se faisant les valets des Blancs. Mais le projet de gazification, s'il rendra riches quelques Navajos, fera vivre tous les autres dans la pauvreté. »

Il est évident que les Indiens désirent tirer bénéfice des ressources contenues

dans leurs terres, mais à condition d'en avoir le contrôle. Ce droit leur étant garanti par les Traités. Le programme en trois points de l'« **American Indian Movement** » (A.I.M.) réclame, en ce qui concerne les ressources naturelles :

1°) Applications des droits reconnus aux Indiens par les Traités qui leur permettront de décider eux-mêmes de l'usage de leurs ressources et en quels termes;

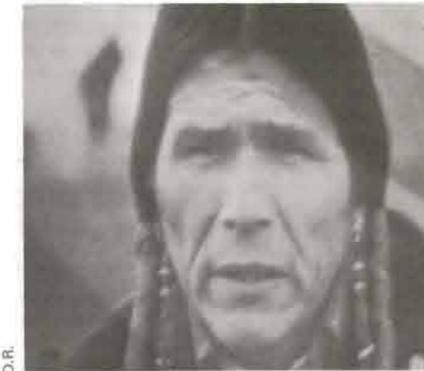
2°) Abrogation de l'« **Indian Reorganization Act** » de 1934 qui a permis aux Etats-Unis et à des conseils de tribus circonvenus de donner presque gratuitement les ressources des Indiens aux compagnies américaines qui sont, bien entendu, hostiles à la reconnaissance de la souveraineté des nations indiennes;

3°) Libérer le B.I.A. de la tutelle du Département de l'Intérieur, afin d'en faire un organisme indépendant, placé sous le

contrôle des Indiens eux-mêmes.

La récente Seconde Conférence Internationale des Traités Indiens précisait : « *En tant que nations indiennes, nous devons avoir le contrôle exclusif de nos ressources naturelles. Nous utiliserons ces ressources pour assurer la subsistance et l'existence de notre peuple par le développement industriel et économique par les voies non capitalistes, sans exploitation de l'homme, sans porter atteinte à l'environnement écologique et dans la perpétuation de nos valeurs traditionnelles. Dans le but de maintenir notre souveraineté et d'obtenir le plein contrôle sur les terres et les ressources des nations indiennes, le Conseil International des Nations Indiennes adhèrera à l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (O.P.E.P.) et recherchera auprès d'elle et des autres pays et organisations, assistance et conseil juridique et technique.* »

pour la reconnaissance des nations indiennes



Dennis Banks, co-chairman de l'A.I.M. à la télévision.

Deux tribus indiennes, les Penobscots et les Passamaquoddies, ont demandé par la voie judiciaire la restitution des terres de leurs ancêtres, entre 200.000 et 500.000 kilomètres carrés dans l'Etat du Maine (près de 60 % de tout l'Etat), qui leur avaient été reconnues par un Traité conclu entre les tribus et le Massachusetts en 1794 et que le Maine a violé ensuite. Or, l'« **Indian Non-Intercourse Act** » de 1790 stipulait que tout accord ou traité expropriant les terres indiennes n'est valable que si le Congrès l'entérine alors que les traités qui déposèrent les Indiens du Maine de leurs terres ne reçurent jamais l'approbation du Congrès. C'est ce que les Penobscots et les Passamaquoddies firent valoir, début mars 1977, devant le Département de la Justice.

Jusqu'à présent, les Indiens qui, dans d'autres Etats, avaient entamé des actions du même genre, avaient été déboutés. Mais, cette fois, le Gouvernement n'a pas rejeté les revendications des Indiens du Maine et le Département de la Justice en a reconnu le bien fondé devant le Tribunal de Portland, après que les Indiens eurent consenti à diminuer de moitié la superficie des terres revendiquées.

Mais les Indiens ne sont pas encore redevenus propriétaires de la terre de leurs ancêtres, tant s'en faut ! Car s'ils avaient gain de cause, ce serait entre 100.000 et 300.000 Américains blancs résidant sur ces terres qui seraient délogés et la majorité d'entre eux n'ont pas l'intention d'abandonner leurs terres et leurs maisons, malgré les dédommagements promis par le gouvernement.

Il faut savoir également que la région revendiquée est grosse productrice de pâte à papier, ce qui explique les efforts du gouvernement pour aboutir à un compromis avec les Indiens, c'est-à-dire qu'ils renoncent à leurs terres ancestrales en échange d'une somme forfaitaire qui leur serait versée, à condition que le Congrès soit d'accord. Mais, instruits par les expériences du passé, les Indiens s'intéressent davantage à la terre qu'à l'argent.

Si les Indiens du Maine obtenaient gain de cause, leur victoire constituerait un précédent qui serait une arme de poids dans les luttes semblables menées par leurs frères dans les autres parties du pays.

Les frontières qui délimitent actuellement les terres indiennes ont été imposées par la force des armes, la famine et les maladies. Plus que jamais, la crise de l'énergie montre la nature purement coloniale des relations entre les Indiens et l'Amérique officielle. Pillée par la « *mère patrie* » de ses ressources et de sa main-d'œuvre à bas prix, telle est une colonie, telle est une réserve indienne. Le développement des industries secondaires étant freiné, l'activité économique y est dirigée par les grandes compagnies par l'intermédiaire du B.I.A.; les matières premières sont expédiées dans la « *mère patrie* », puis réimportées une fois transformées, au plus haut cours. Pauvreté, faim, épidémies, alcoolisme, taux de criminalité élevé, suicides, émigration vers la « *métropole* » à la recherche de travail et d'une vie meilleure, et développement des territoires dans la stricte mesure où ils satisfont les besoins des Blancs et de leurs industries, voilà le sort des réserves.

N'est-il pas significatif que les Indiens les plus lucides, ceux dont le combat est entendu même hors de l'Amérique, ceux-là associent leur lutte à celle des peuples du Tiers-Monde : Afrique du Sud, Rhodésie, Porto-Rico, etc ?... Les Indiens, qui mènent depuis plus de 200 ans un des plus difficiles combats qu'un peuple ait jamais engagé, se heurtent aujourd'hui à une répression impitoyable à cause du danger que représentent pour les Etats-

Unis les options fondamentales de leur lutte. S'il y avait un doute sur la crainte qu'inspire le Mouvement Indien aux milieux dirigeants des U.S.A., il suffirait de rappeler que les Etats-Unis ont tué 300 Indiens depuis la seconde occupation de Wounded Knee, en 1973; qu'ils ont occupé militairement Pine Ridge, ainsi que la Réserve Menominee dans le Wisconsin avec plus de 1000 soldats en armes, avions et hélicoptères; qu'ils ont assassiné plusieurs leaders indiens et en ont emprisonné de nombreux autres dont deux sont sous la menace de l'exécution d'une condamnation à mort prononcée à leur encontre.

Nous laisserons à Carter A. Camp, co-Chairman de l'« **American Indian Movement** » la conclusion : « *Je réalise que, nous qui vivons à l'intérieur de l'Amérique, nous serons probablement les derniers à savourer le goût merveilleux de la liberté. Les Américains sont décidés à faire de mon pays le dernier bastion du capitalisme. Néanmoins, nous pouvons hâter la venue du jour de la liberté en luttant solidairement avec ceux qui mènent des combats de libération partout dans le monde.* »

1/ 1 acre = 40 ares 467  
2/ 1 ton = 2000 livres = 907 kg.

l'ensemble de ce dossier a été réalisé par Robert PAC

**PRESIDENT :** Pierre PARAF;  
**VICE-PRESIDENTS :** Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M<sup>e</sup> George PAU-LANGEVIN, Dr François GREMY;  
**SECRETAIRE GENERAL :** Albert LEVY;  
**COMITE D'HONNEUR :** Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emile POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Docteur Jean DALSAGE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Henri LAUGIER, Jean LURCAT, René MAHEU, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au m.r.a.p. ■  
Je m'abonne à droit et liberté ■



Nom (en capitale) .....

Prénom ..... âge .....

Profession .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTE (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (75 F). C.C.P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.)  
120, rue saint-denis - paris (2<sup>e</sup>) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

**panoply** société  
Tél. : 532.62.43  
828.64.76

**Assoun-Guillibert**

4, Rue de l'Abbé-Groult  
75015 Paris

IMPRESSION CONTINU ET A PLAT TÉLEX : 270025 F

**HORLOGERIE  
EN GROS**  
IMPORT - EXPORT

**C. P. H.**

COMPTOIR DE PARIS HORLOGERIE

S. A. R. L. au Capital de 100.000 F

Exclusivités JAMES BESANÇON  
YONGER ET BRESSON

Tél. : 272.63.23 102 104, rue du Temple  
272.99.64 75003 PARIS

UNE AGENCE DE VOYAGES A VOTRE DISPOSITION, QUI, EN PLUS DE TOUS LES SERVICES TRADITIONNELS, ESSAIE DE VOUS FAIRE DÉCOUVRIR DANS CERTAINS PAYS, LES RÉALITÉS VÉCUES CHAQUE JOUR PAR CEUX QUI VOUS ACCUEILLEN.

**YOUgoslavie : DU 7 AU 28 AOÛT, 2.350 F  
TOUT COMPRIS**

**CUBA : DU 3 AU 25 AOÛT, 2.500 F (DEMANDEZ  
LA FICHE TECHNIQUE POUR PLUS DE PRÉCISIONS)**

**TANZANIE : DU 30 JUILLET AU 27 AOÛT, 2.250 F  
(FICHE TECHNIQUE SUR DEMANDE)**

**ALBANIE : DU 15 AU 31 AOÛT, 2250 F  
TOUT COMPRIS**

BIEN SUR, NOUS POUVONS VOUS PROCURER TOUS BILLETS A TARIFS NORMAUX OU RÉDUITS, LES TARIFS JEUNES ET LES BILLETS DE TRAIN EN PLUS, TOUS LES TARIFS TRAVAILLEURS

**AFRIQUE DU NORD ET AFRIQUE NOIRE**  
**ALGER : 890 F, ALLER ET RETOUR**  
**DAKAR : 2.060 F, POUR LES MOINS DE 29 ANS**

N'HÉSITÉZ PAS A VENIR NOUS VOIR, MÊME POUR UNE SIMPLE VISITE, NOUS VOUS ATTENDONS.

**Z VOYAGES**

13, rue Vertbois, 75003 Paris - Téléphone 278.64.01  
Télex 641178 REXVEL - Correspondant licence A 842

VÊTEMENTS DE LUXE EN PEAUX

Manager : Georges MAJERFELD

**Del Costa**  
sport-ville

18, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Tél. : 296.01.29 et 296.00.76

**cité-press**

TOUTES LES IMPRESSIONS  
TYPO - OFFSET - RELIEF

TRAVAUX COMMERCIAUX  
ET PUBLICITAIRES

Métro :

Place Gambetta 4, rue de la Cour des Noues,  
Porte de Bagnole 75020 PARIS  
(sortie rue Belgrand) ☎ 636-85-10 +

**SAFICO**

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000 F

IMPORT

EXPORT

REPRÉSENTATIONS

50, Rue Richer  
PARIS - 9<sup>e</sup>

**tissages de gravigny**

tissus

d'ameublement

**Sté anonyme des Ets M. Decroix**

9 à 17, rue Diaz  
92100 BOULOGNE-SUR-SEINE  
Téléphone 604.81.16

■ point chaud ■

# soweto un an après

« (En Afrique du Sud), le problème qui se pose au chrétien blanc, laïc ou religieux, qui veut jouer un rôle important dans son pays, est un problème difficile. Il doit, en effet, en arriver au point d'être capable de militer en faveur d'un changement radical, ce qui implique qu'il passe de l'acceptation aveugle et instinctive de « l'establishment » blanc à une collaboration active à l'instauration d'une société dominée par les Noirs. » Ainsi s'exprimait voilà un an, l'archevêque catholique de Durban, en Afrique du Sud. Repris dernièrement dans « La Documentation catholique », le texte intégral de cette conférence montre à quel point les événements de Soweto ont bouleversé le pays de l'apartheid.

Aujourd'hui encore, la police et l'armée sont dans les rues de Soweto et des autres cités noires du pays. La répression continue à faire des morts par dizaines; elle peaufine ses méthodes. Désormais on mêle du talc aux gaz lacrymogènes, ce qui oblige les manifestants à se déshabiller s'il ne veulent pas être asphyxiés par le gaz ainsi fixé sur leurs vêtements. Les arrestations massives, les procès préfabriqués, la torture et les « suicides » forment la toile de fond d'une répression omniprésente. Le 21 juin, Breyten Breytenbach, le poète afrikaner déjà condamné en 1975 à 8 ans de prison, a comparu une seconde fois pour plusieurs « atteintes à la sûreté de l'Etat »... commises en prison. On l'accuse d'avoir tenté de s'évader et d'avoir continué à diriger une organisation de Blancs opposés à l'apartheid. Ni la répression, ni la propagande, ni quelque mesure que ce soit n'est en mesure de stopper le mouvement de résistance populaire. A l'occasion du 16 juin, des tracts clandestins de l'A.N.C., le mouvement de libération, ont appelé à la grève dans de nombreuses villes, comme le Conseil représentatif des étudiants de Soweto l'avait fait dans cette « township ».

Au Zimbabwe, la crainte gagne la poignée de colons rhodésiens qui tentent de maintenir envers et contre tout leur domination rétrograde et sanguinaire. Par milliers, ils quittent le pays; en avril dernier, il y a eu 1472 départs de Blancs contre 438 arrivées. Ceux qui restent sont souvent des « jusqu'au-boutistes » qui ne reculent devant aucun crime, devant aucun ridicule. Un enfant de 10 ans a été jugé et condamné à 10 coups de bâton et à deux ans et demi de prison avec sursis pour avoir tenté de rejoindre

droit et liberté ■ n° 360 ■ août 1977

un camp de résistants à l'extérieur. Le sinistre plan des « villages protégés » se poursuit. Il s'agit de mettre derrière des barbelés, regroupés par « lots » de 25000 personnes, les Africains des zones de guérilla et de les soustraire ainsi à l'influence des partisans, tout en coupant ces derniers de leur base naturelle qui est leur peuple. On prévoit d'enfermer ainsi le quart de la population africaine.

A Salisbury, on se félicite de l'abondance des mercenaires et de la facilité de leur recrutement.

Pourtant, partout dans le monde, la protestation monte contre la persistance d'une telle situation. A Lisbonne, une importante conférence mondiale de solidarité avec les peuples d'Afrique australe a manifesté l'ampleur de la protestation des démocrates et des antiracistes de toute la planète. La présence d'Olivier Tambo, président de l'A.N.C. d'Afrique du Sud, de Sam Nujoma, président de la S.W.A.P.O. de Namibie, et de Joshua Nkomo et Robert Mugabe, tous deux coprésidents du Front patriotique du Zimbabwe, donnait à la manifestation une haute signification. Alex Santos-Castanheira, secrétaire national y représentait le m.r.a.p. Il a participé à la commission « Action et solidarité » et a exprimé au nom du Mouvement le sens et la réalité du combat qu'il mène contre la collaboration franco-sud-africaine et pour l'amitié avec le peuple en lutte de l'Afrique du Sud.

A Paris, le collectif des 32 organisations luttant contre l'apartheid organisait dans le même temps un meeting à Mutualité. Ces « Cinq heures contre l'apartheid » culminaient avec l'intervention de Stephen Dlamini, Président de la S.A.C.T.U.

Photo : Marcel LORRE



Stephen Dlamini (Président de la S.A.C.T.U. à la Mutualité.

(les syndicats clandestins) et membre de l'exécutif national de l'A.N.C. (le mouvement de libération). Echappé d'Afrique du Sud le 16 mai dernier après avoir subi sept années d'emprisonnement au terrible bagne de Robben Island, puis avoir été proscrit et assigné à résidence durant six ans, c'est avec des accents pleins d'espérance qu'il a évoqué son pays en marche vers la libération.

L'intervention du dirigeant sud-africain avait été précédé de celles de Raymond Guyot, sénateur communiste, Jean-Pierre Cot, député socialiste, Me Guy Aurenche, président des Juristes Catholiques et M. le pasteur Roby Bois, de la Cimade.

Deux tables rondes permettaient de s'informer sur une situation en pleine évolution. La première, animée par Albert Lévy, secrétaire-général du m.r.a.p., évoquait les forces en mouvement en Afrique du Sud. La seconde, animée par René Nouailhat, secrétaire national de l'A.F.A.S.P.A. (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les peuples d'Afrique) abordait les relations entre la France et Pretoria. Une importante partie culturelle comprenait notamment une scène de la pièce d'Anne Barbey « S.A. **Süd-Afrika** », jouée par le Théâtre des Quatre-Chemins, un court métrage sur les événements de Soweto (que l'on peut se procurer au m.r.a.p.) ainsi qu'une participation appréciée de l'excellent groupe de jazz sud-africain, « Jabula ».

Le 30 juin, une initiative commune du m.r.a.p., du SAN-ROC (Comité olympique non-racial d'Afrique du Sud) et de la SAAVIS (Service d'information audiovisuelle sur l'Afrique Australe) permettait de présenter à la presse de nouveaux films sur le régime sud-africain et notamment un long métrage sur le sport et l'apartheid : « Apartheid, sport and politics ».

Racine MAIGA

23

## cinéma



Tiré d'un roman autobiographique écrit par Woody Guthrie, « **En route pour la gloire** » nous replonge quelque quarante-cinq ans en arrière, au temps de la grande dépression aux Etats-Unis. Du livre, Hal Hashby, a conservé ou a retrouvé l'aspect de cette Amérique pauvre, dure, refusant toute influence « *rétro* ». Il a su recréer la démarche de ces immigrants, affamés, sans travail, constituant, la saison venue, une main-d'œuvre idéale, sous-payée. Le film de Hashby, (Harold et Maud, Shampoo, La dernière corvée), établit semble-t-il un pont entre le passé et le présent, du fait de la présence de personnages ayant des rapports très forts avec la réalité. Aussi ce n'est pas un hasard si le fils de Woody Guthrie n'est autre que le père du célèbre Arlo Guthrie que l'on a pu voir dans le remarquable film d'Arthur Penn « **Alice's Restaurant** »; de même que le personnage de ce « *folkinger* » est interprété tout a fait justement par David Carradine (ex-justicier Kung-Fu) également chanteur de « **Country Rock** » dont le père jouait dans « **Les Raisins de la Colère** » de John Ford, tiré d'un roman de Steinbeck.

A travers donc les chansons de Guthrie, reprises plus tard par Bob Dylan, Joan Baez et autres, c'est une certaine page de l'Amérique qui s'écrit.

Plus d'un demi-siècle de contestation s'inscrit donc dans cette œuvre de Steinbeck, de Dos Passos, de Guthrie chantant dans les camps surveillés par la police où l'on parque les miséreux trompés par le mirage californien, aux chanteurs folk des années 60-70, c'est en quelque sorte plus qu'une chanson de geste, un hommage à

ces laissés pour compte qui n'ont pas trouvé « *la prospérité au coin de la rue* » mais simplement l'exploitation, les briseurs de grèves, les tabassages des « *roues* », une certaine idée de l'Amérique.

« **En route pour la gloire** » de Woody Guthrie, est paru chez Albin Michel.

### omar gatlati

« **Omar Gatlati** » de Merzak Allouache, présenté à Cannes, donne l'impression d'une nouvelle orientation du cinéma algérien. Il ne s'agit plus de faire de grands films de soutien à la révolution agraire, par exemple, il s'agit de parler des Algériens, de leurs contradictions, de leur désir de bien-être. En ce sens, le film de Merzak Allouache est marqué géographiquement et temporairement. Géographiquement puisqu'il s'agit d'un film algérien qui nous parle de cette vie à Alger remplie, pour les jeunes fonctionnaires, de musique, de films indiens ou libanais, de travail mais également d'aliénation, de vision mâle de la femme et dans un certain sens d'absence de vision politique.

Cette préoccupation politique qui n'est pas du tout absente de la démarche d'Allouache lui permet de situer temporairement son film. « *Je voudrais que dans vingt ans mon film soit vu comme une image historique de cette Algérie de transition* ». (M. Allouache, in-« **Cinéma 77** » - mai).

Merzak Allouache appartient à la promotion de cinéastes formés uniquement en Algérie et a parti-

cipé aux actualités algériennes, aux campagnes de ciné-bus, et en ce sens son film est marqué par le rapport très fort qu'il entretient avec la réalité quotidienne.

L'aspect comédie ironique, est également le symbole d'une nouvelle approche du quotidien d'où la gravité n'est pourtant pas absente. Ainsi le malaise s'installera quant au rôle de la femme et sa perception, l'absence de la femme algérienne, et le malaise pesant sur elle n'est que l'illustration du décalage entre le personnage de Omar Gatlati et celui de Merzak Allouache.

Ce film au sujet duquel on a parlé de la naissance du néo-réalisme algérien est incontestablement un apport de type nouveau sur la réalité algérienne dans la mesure où le travail du réalisateur se fait sur les contradictions et non sur une vision positive de cette société.

Pascal POUILLOT

### le message

« **Le Message** » raconte l'histoire du prophète Mohammed et les origines de l'Islam. Ce n'est pas le premier film sur le sujet puisqu'il y a plus de 20 ans, le film égyptien, « **L'Aube de l'Islam** » avait été un énorme succès du box-office dans la plupart des pays musulmans. Il n'y a aucune différence entre les deux films en ce qui concerne le respect de l'interdiction de montrer l'image du prophète, sa famille et ses plus proches compagnons. « **Le Message** » utilise néanmoins l'avantage de moyens. Tourné pour moitié au Maroc et pour l'autre moitié en Lybie, le film a largement fait appel aux pétro-dollars pour son financement. Son réalisateur, un Américain d'origine syrienne, n'a pas lésiné sur les grands moyens et les grands effets que permet aujourd'hui la technique du cinéma spectaculaire. Sauf pour quelques milieux obscurantistes comme le régime d'Arabie Saoudite et les Hanafites des Etats-Unis (qui avaient menacé de tuer plus de 100 personnes si le film n'était pas retiré des écrans), ce film est appelé à une large diffusion et à une bonne réception auprès des musulmans du monde entier.

Faut-il n'y voir qu'une super-production hollywoodienne de plus

et largement démodée de surcroît? Faut-il critiquer l'utilisation de quelques vedettes grecques ou américaines? Ce serait se condamner à ne voir ce film que par le petit bout de la lorgnette. Nous avons pour notre part, préféré y voir l'éternel combat des opprimés contre leurs oppresseurs et le message de tolérance, d'universalisme, de culture que fut celui de Mohammed il y a 13 siècles.

R. C.

## à la télé

### chronique de quelques indiens wayanas

Un Français qui vit dans la forêt guyanaise, partage la vie rude des Indiens wayanas, par hasard et par goût. Ancien métallo parti à la découverte du monde, il est recueilli à la suite d'un naufrage dans un village wayana de Guyane qu'il finit par adopter (qui finit par l'adopter), où il se marie. La remarquable série « **Chronique de quelques Indiens wayanas** » présentée par « **Antenne 2** » a eu tout de suite l'adhésion du public. Il est vrai que l'on sortait radicalement des sentiers battus de l'ethnologie « *zoologique* ». André Cognat, rebaptisé Antécumé par les Wayanas, est un simple prétexte à découvrir une vie de tous les jours, à la fois si différente et si semblable que beaucoup de préjugés s'évanouissent sans qu'il soit besoin de commentaires. Aucun préjugé de la part d'Antécumé, aucun jeu de la part des Indiens. Et voilà tout à coup une image singulière d'un « *département* » qu'on vouait il y a quelques mois à une colonisation tardive et pour lequel on se prend à rêver qu'il reste ou redevienne maître de son destin. Est-ce la raison pour laquelle, cette série qui a provoqué l'enthousiasme de tous ceux qui l'ont vue, et où il n'est pourtant jamais question de « *politique* », s'est vu amputée à la dernière minute de deux parties? Remercions, en tout cas le réalisateur, C. Massot, des excellents moments qu'il nous a fait passer devant le petit écran.

## disques livres



Photo: Marcel LORRE.

### on écrit sur l'Afrique australe

On écrit beaucoup, subitement, sur l'apartheid et la situation en Afrique australe. Peu à peu, les feux de l'actualité s'orientent vers ce pôle qu'ils avaient délaissé sans en montrer trop de mauvaise conscience.

M. Kestergat a fait paraître, aux éditions Elsevier, « **Vingt-cinq millions de Sud-Africains** ». Ce livre, dont l'auteur fait montre d'une opposition sincère au racisme, reste extrêmement superficiel dans ses analyses. Il réduit l'apartheid à ses manifestations les plus évidentes mais ne soupçonne pas la partie cachée de l'iceberg. Aussi voit-il la solution dans une hypothétique conversion des Sud-Africains blancs à la démocratie et ne signale-t-il qu'en quelques lignes le mouvement de libération, l'A.N.C., qualifié avec désinvolture de « *gauchiste* ».

Malgré de nombreuses anecdotes intéressantes, on n'attendra pas de cet ouvrage une information quelconque sur les aspirations et les luttes du peuple sud-africain. Au contraire, il donne une idée assez précise des voies que se fraye l'information dominante: condamnation du racisme, appel aux bons sentiments des Blancs sud-africains considérés comme seuls capables de « *faire l'histoire* » de leur pays, inquiétude devant une libération présentée comme pleine de périls pour le « *monde libre* ».

« **Les enfants de Soweto** » (éditions Stock), de Paul Bernetel, assisté par Dominique Lagarde, donne un panorama général de la situation du pays depuis les événements de Soweto, en juin dernier. Le livre évoque tout à la fois la terrible réalité du pays du « *racisme obligatoire* », mais également la montée des luttes, dans une population qui veut à tout prix conquérir sa liberté dans la justice. Une importante section est consacrée au soutien que le régime d'apartheid reçoit des grands pays occidentaux et notamment de la France. Un grand nombre d'informations utiles, une bonne image d'ensemble d'une société viciée par la domination

droit et liberté ■ n° 360 ■ août 1977

absurde et criminelle d'une minorité prête à tout pour conserver ses privilèges.

Dans « **Luttes ouvrières et libération en Afrique du Sud** » (éditions Syros), Brigitte Lacharte s'attache à montrer le rôle spécifique du prolétariat industriel dans les luttes pour la libération. Elle fait notamment une étude détaillée des événements qui se sont déroulés à Durban à partir de 1972. Le sujet est capital et passionnant, et le travail de Brigitte Lacharte a le mérite de donner un éclairage précis et documenté sur cet aspect de la réalité sud-africaine. Cette étude particulière ne peut évidemment être comprise qu'en relation avec l'ensemble du mouvement de libération. Le rôle structurant de l'A.N.C. et du mouvement syndical clandestin sous la direction du S.A.C.T.U. (congrès des syndicats sud-africains) permettent en effet que ces luttes débouchent sur leur aboutissement fondamental: la libération. Travail clandestin, il ne peut, par définition, être mesuré. Le lecteur de « **Luttes ouvrières et libération en Afrique du Sud** » ne devra pas, néanmoins l'oublier, car minimiser l'importance de cet aspect reviendrait à négliger la direction fondamentale imprimée à toutes les luttes quotidiennes vers le renversement définitif du régime raciste.

Notons également une petite plaquette de Mme Elisabeth Mathiot, parue aux éditions « **France-pays arabes** » et qui fait le point des relations israélo-sud-africaines. Un travail utile pour ceux qui veulent se faire une documentation sur ces problèmes.

« **Le dossier Hersant** », par Nicolas Brimo et Anne Guérin, est le constat, très inquiétant pour la liberté d'opinion et le pluralisme nécessaire de la presse, de la main-mise sur 20% de la presse française, par un homme, Hersant, puissamment soutenu par des intérêts politiques évidents et financiers plus occultes. La France ne pourrait-elle pas faire l'économie d'un Springer, même amnistié!

avec la rigueur de l'historien et la verve chaleureuse d'un authentique écrivain.

éd. Hachette.

« **Pour un dialogue des civilisations.** » La lutte contre l'eurocentrisme des mass-média mais aussi des intellectuels et du personnel politique, et de l'enseignement unilatéral inculqué dès le plus jeune âge, a trouvé dans ce livre de Roger Garaudy, une de ses plus talentueuses et séduisantes plaidoiries, solidement argumentée. Mais, avant tout, il faut saluer la contribution antiraciste que ce livre apporte, en proclamant que toutes les civilisations, tous les peuples, toutes les histoires, ont leurs beautés, leur valeur, leur importance.

« **Liban et Palestine** », ouvrage collectif, porte un sous-titre révélateur: « *promesses et mensonges de l'Occident* ». L'idéologie religieuse et une certaine distorsion de l'histoire occultent depuis des décennies l'appréciation que l'on peut avoir du confessionnalisme libanais et du sionisme. Intelligemment rapprochés ici, ces deux conflits sont présentés sous l'éclairage nouveau d'une véritable démythification des prétextes « *théologiques* », nationalistes et mêmes racistes avancés pour expliquer le sort des Palestiniens, des Libanais, des Israéliens dans un commun maelstrom de mensonges criminels.

éd. de l'Harmattan.

« **Le dossier Hersant** », par Nicolas Brimo et Anne Guérin, est le constat, très inquiétant pour la liberté d'opinion et le pluralisme nécessaire de la presse, de la main-mise sur 20% de la presse française, par un homme, Hersant, puissamment soutenu par des intérêts politiques évidents et financiers plus occultes. La France ne pourrait-elle pas faire l'économie d'un Springer, même amnistié!

éd. Maspéro.

« **Les femmes dans la résistance** » est le recueil des actes du colloque du même nom tenu à la Sorbonne en novembre 1975. Ce livre fait apparaître combien, en dépit de l'idéologie « *femme au foyer* » contenue dans la philosophie: « *Travail, Famille, Patrie* » de Pétain, de nombreuses femmes de France ont su prendre leurs responsabilités et participer, à tous les niveaux, à la libération du pays.

éd. du Rocher

## livres reçus

« **La vie quotidienne en France au temps du Front Populaire.** » Journaliste, écrivain, avocat, homme politique, Henri Noguères a été, très jeune, un de ces hommes qui ont voulu changer la France et la vie. Alors que l'Europe avait, pour moitié, basculé dans le fascisme, et se préparait à une guerre générale, le Front Populaire instaure en France 1000 jours d'espoirs fous et de haines tenaces. C'est cette époque inoubliable, et riche d'enseignements pour aujourd'hui, qu'Henri Noguères nous conte

# cheminement de quelques jeunes émigrées portugaises

« Pierre » est aumônier de J.O.C. dans l'Essonne. Il est en liens avec les Portugais de son secteur (équipes de J.O.C., d'A.C.O.) (1)

Il raconte comment, fortuitement, il a pris contact avec des pré-adolescentes portugaises. Il les a laissées parler, surtout. Avec leur accord, il a pris note de la conversation. Le racisme, ou tout au moins la xénophobie, y tenait une place énorme.

Peu à peu, les filles (12-13 ans) ont été amenées à découvrir qu'elles pouvaient agir par elles-mêmes, changer quelque chose dans cet environnement qui les faisait souffrir. Insensiblement, elles se sont « mises en mouvement ». L'expression est exacte, car il y a là la méthode même de l'A.C.E. ou Mouvement d'Action Catholique des Enfants.

Certes, il y a eu des hauts et des bas : un « cheminement », c'est long comme une germination.

Nous pensons que ces pages peuvent aider à découvrir :

- ce qui se passe dans la tête des enfants,
- le caractère « énorme » des problèmes auxquels ils sont affrontés, souvent sans que les adultes s'en doutent;
- la souffrance lancinante de l'enfant étranger ;
- l'abîme qui existe, bien involontairement parfois, entre parents et enfants, entre enseignants et élèves;
- la crainte des parents étrangers (du style : « Tiens-toi tranquille, ne nous fais pas expulser »);
- le mode d'action spécifique d'un mouvement extra-scolaire. (Des enseignants du C.L.E.P.R. ont interrogé une fois ou l'autre des responsables d'A.C.E. : « Mais où et comment réunissez-vous les enfants ? - Nous ne les réunissons pas, ils se réunissent bien tout seuls. Nous tâchons d'être là, de répondre à leurs appels... »)

Je ne cache pas - et vous vous en rendrez bien compte à la lecture - que le contexte est nettement « confessionnel ». Par définition !

Jean PIHAN

## démarrage

Pierre, l'aumônier, explique « comment ça a commencé ».

Mi-novembre 1975, je visite une famille portugaise amie, dans laquelle je rencontre plusieurs jeunes et enfants entre 7 et 16 ans. Au milieu des enfants : Izaura, 12 ans 1/2 arrivée du Portugal il y a 3 ans. Elle est en 6ème E (une fin de série !). Dans sa classe, 4 portugaises mais aussi des enfants algériens et espagnols.

Izaura me parle d'une enquête que Madame F., leur maîtresse, leur a demandée sur le Portugal. « Est-ce que vous avez des documents sur le Portugal ? » me dit Izaura. Je dispose d'un certain nombre de brochures touristiques. Je l'invite donc à passer les prendre un jour et, si elle le veut, avec ses copines.

26 novembre 1975, Angela, Ermelinda et Izaura (12 ans 1/2 toutes), arrivent chez moi. Les deux premières, je ne les connais pas. Elles ont appartenu il y a longtemps à un club Dj'n (2) avec d'autres filles françaises et une jeune responsable. Chez moi, il y a Michel,

un adulte de 26 ans qui fait partie depuis deux ans d'une équipe de jeunes foyers en cheminement vers l'A.C.O. Michel est issu d'un milieu très sous-prolétaire. Il n'est pas baptisé.

Rapidement, les filles parlent abondamment du racisme dans la classe, ainsi que de leur désir très vif de vivre au Portugal.

Michel se met à poser des questions aux filles, ce qui me permet, dans le coin de la pièce où je suis, de prendre en note les questions et les réponses. Les voici :

**MICHEL** : Qu'est-ce que ça te fait quand on te critique ?

**A.** : Je n'aime pas beaucoup ça. Elles me traitent de « sale portos ». Je l'ai dit à la maîtresse. Elle leur a dit : « Si vous continuez, vous aurez une punition ». Depuis, personne ne dit plus rien. Elles ont peur de la maîtresse.

**E.** : « Un gars m'a dit : « On ne dirait pas que tu es portugaise, tu es propre ». Un autre m'a dit : « Pourquoi t'es là ? Si tu étais pas là, ça irait mieux ».

**A.** : Ça fait mal. Après ça, je dis : « Je préférerais encore être au Portugal ».

**MICHEL** : Et tes parents, qu'est-ce



Photo Marcel LORRE

« On joue toujours ensemble, entre nous ».

qu'ils disent ?

**E.** : Ils ne disent rien parce que sinon... Les voisins ne nous aiment pas. Ils essaient de ne pas nous croiser dans les rues. Ils ne font que parler de nous.

**MICHEL** : Quand on dit que tu es une portugaise, tu réagis méchamment ?

**E.** : Je ne sais pas ce que je leur ferais, mais les gars sont plus forts que moi.

**MICHEL** : Tu dois pleurer, des fois ?

**A.** : Oui, je pleurais, j'avais peur. J'ai expliqué à la maîtresse... Les copains disent : « T'as des puces ». Quand le maître interroge et que je ne sais pas, ils me font « Hou ». Ils nous donnent des coups de pied.

Je me sens portugaise. J'aime le Portugal comme l'Italie. (A. est italienne par son père, portugaise par sa mère; elle est née au Brésil).

**I.** : Moi, je pense aller avec ma famille au Portugal, parce que je ne suis pas acceptée ici. Encore deux, trois ans...

**MICHEL** : Si tes copines françaises étaient gentilles, tu ne penserais pas partir ?

**I.** : Je ne sais pas.

**E.** : Je voudrais retourner dans mon pays. J'y pense le matin.

**A.** : Moi aussi. Ici, on va encore m'insulter. Quand ils insultent, c'est pas seulement sur nous, mais aussi sur nos parents. J'en parle aux parents, mais ils me disent : « Supporte-les, supporte-les,

ça tournerait mal. Laisse-toi faire, sinon on sera renvoyés chez nous. On ne saura pas où aller. Même pas Monsieur le Maire nous aime bien dans cette ville ». On a accueilli une personne d'Angola et on a eu une amende parce qu'on a logé quelqu'un, une amende sur 3 ans : « Vous n'êtes pas dans votre ville », qu'on nous a dit.

**MICHEL** : Il ne faut pas trop faire attention à ça. Pour nous, c'est pareil. Moi, au travail, j'ai les mêmes problèmes avec des Français. En réunion syndicale, on n'est jamais d'accord; on arrive à se condamner. Il faut partir du principe que tu es mal vu. Il faut essayer d'oublier ça. Il faut pas que ça devienne une maladie.

(s'adressant à moi) Ce qui me frappe, c'est que les parents disent de laisser. Je pense aux parents de Rachid. Ils se sentent rejetés par les Français. Pour se faire oublier, ils obligent les enfants à se taire.

(S'adressant aux filles) : Vous n'avez aucun copain français ?

**A.** : On joue toujours ensemble, entre nous. Quand on demande de jouer avec eux à chat-pied : « Non, non, on a déjà commencé », disent-ils. C'est parce qu'on est portugaises.

**MICHEL** : Ça t'arrive de pleurer quand on te traite de portugaise ?

**E.** : Oh ! oui. La France n'aime pas les étrangers, et les étrangers, nous, on aime bien les Français.

**E.** : Il y a des maîtresses racistes. Elles laissent tomber les étrangers dans un coin. Là-bas au Portugal, il y avait un homme très malade. On l'a soigné. Tout le monde l'a aidé. Ici, on ne ferait pas ça.

**MICHEL** : Les copains sont jaloux de vous ?

**A.** : Quand on a 18 sur 20, ils disent : « Ils copient ». J'ai une cousine de 10 ans : « Je n'aime pas le Portugal », qu'elle dit. « Il n'y a pas de piscine comme ici ». Elle a beaucoup de choses. Je lui ai dit : « Tu as de la chance ». Elle m'a répondu : « Ta mère n'a qu'à être riche ».

**I.** : Nous, tant que la maison ne sera pas faite, on ne partira pas.

**Les trois** : Oui, oui, oui.

**A.** : Si mes parents n'avaient pas dû travailler, jamais ils ne seraient venus. Au Portugal, on peut avoir une maison pauvre. On est tous pareils.

**PIERRE** : Je voudrais poser une question... Ça ne vous gêne pas que j'écrive ?

**Toutes les trois** : Non, non, au contraire.

**PIERRE** : Pourquoi je fais cela, d'après vous ?

**I.** : Pour le dire aux autres.

**PIERRE** : Ça vous paraît important que je le dise aux autres ?

**A.** : Je voudrais que l'on en parle au

droit et liberté n° 360 août 1977

monde entier... Je voudrais qu'on soit tous frères, qu'on se quitte pas, qu'il y ait la paix...

**PIERRE** : Mais, vous, qu'est-ce que vous faites devant tout cela ?

**E.** : C'est comme si on parlait aux murs. Un jour, on a écrit sur les poteaux et par terre sur la route : « Ne soyez pas racistes, aimez les étrangers ». Ils nous ont regardés. On a cru que ça changerait, mais ça n'a abouti à rien.

**I.** : Si on proteste sur le gouvernement ou quelque chose, on sera renvoyés.

**MICHEL** : Est-ce qu'on s'est moqué parce que tu crois en Dieu ?

**A.** : « Oh ! ça se voit que tu crois en Dieu », disent-ils. Il y en a qui vont au « caté » (3). Leurs mères les obligent, mais eux s'amuse.

**MICHEL** : Pourquoi tu vas à la messe, Angela ?

**A.** : A la messe, j'aimerais que tous soient la main dans la main. Je ne pense qu'à ça. Je préfère être à l'église qu'à l'école.

**MICHEL** : Dans l'église, vous êtes à côté des Français, des Françaises. Ils vous disent bonjour ?

**A.** : Non, nous, nous disons bonjour. Pour aller communier, ils se poussent. On dirait qu'on a des puces. Si j'avais pas mon père et ma mère et si je ne croyais pas en Dieu, je serais malheureuse; alors, je me tuerais. Oui, je me tuerais.

**E.** : Moi, je crois que si Jésus était sur la terre, on serait plus heureux. Mais ils l'ont tué, je l'ai lu dans la Bible. J'ai vu des films à la télé. J'en avais les larmes aux yeux. Mais pourquoi ils l'ont tué ? C'était formidable d'avoir Jésus sur la terre.

**MICHEL** : Quant tu vas à l'église et que tu es avec les Français, c'est la maison de Dieu ! As-tu pensé que ce sont des croyants et qu'ils te traitent comme ça ? Qu'en penses-tu ? Qu'est-ce que ça te fait ?

**A.** : Ils ne sont pas aussi croyants. Dans l'église, je prie. Je ne pense pas à autre chose. A la sortie de l'église, personne ne me dit bonjour. On dirait qu'ils nous tournent le dos.

... C'est pas de sa faute à Dieu !

**MICHEL** : (s'adressant à moi) : Je n'arrive pas à comprendre. On va à la messe et on fait ça !

**PIERRE** : Moi, ce qui me frappe, c'est que vous avez voulu faire quelque chose pour que ça change. Vous avez même écrit sur la route et sur les poteaux : « Ne soyez pas raciste, aimez les étrangers » et puis vous vous aidez aussi dans les jeux et dans l'école. Tout ça, ça a quelque chose à voir avec ce Jésus dont vous avez parlé ?

**Toutes les trois** : Oui, oui, oui.

**PIERRE** : Eh bien ! oui, parce que Jésus croit que les hommes sont capables de changer. C'est un peu comme vous, quand vous écrivez sur les poteaux. Vous pensez aussi que les autres peuvent changer. Et puis, vous aussi vous changez, puisque vous ne vous laissez pas faire, puisque vous faites quelque chose. Vous dites qu'ils n'ont pas changé... mais... il faut du temps pour changer.

**A.** : S'ils changent, c'est un miracle.

**PIERRE** : Sans doute. Mais les miracles, aujourd'hui, c'est nous qui les faisons. Dieu n'a pas de main pour faire ses miracles. Ses mains, c'est nous, quand vous écrivons sur les poteaux pour que ça change.

Je passe les documents promis aux trois filles. C'est convenu, on doit se revoir quand elles veulent pour en parler.

En fait, on ne s'est pas revus tout de suite. Notre rencontre était liée à l'exposé sur le Portugal qui n'a pas eu lieu et qui a été remplacé par un exposé... sur les éléphants. Pourquoi ? Je ne sais pas.

(A suivre)

- 1) Action Catholique Ouvrière (adultes).
- 2) Equipe de lectrices du journal de ce nom, un des organes de masse de l'A.C.E.
- 3) Le catéchisme, évidemment !

# c.l.e.p.r.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bloch. Présidente : Yves Boulongne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation :

Membre actif : 10 F.

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

Adresser les adhésions au C.L.E.P.R. - 120, rue Saint-Denis - 75002 Paris avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Baboulène, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

gros plan

# la bataille des comités



Le stand du m.r.a.p. à la « Fête de la Voix Populaire » à Gennevilliers.

La place nous manque en permanence dans cette rubrique, pour rendre compte pleinement de l'activité des comités locaux du m.r.a.p. Tous, pourtant, méritent d'être cités chaque mois, ou presque. Et ce trop bref bilan de mi-année, s'il ne donne qu'un aperçu des multiples réalisations de la dernière période, devrait au moins combler quelques lacunes trop criantes.

## arbitraire et violences

Riposter au racisme, telle est la raison d'être du m.r.a.p. C'est ce qu'a fait le comité de **Massy** (91), s'élevant dans un tract, avec l'appui de diverses organisations et personnalités, contre les injures et les brutalités de policiers dans un foyer d'immigrés, opération se soldant par plusieurs expulsions. Ou bien les comités de **Nîmes** et d'**Alès**, intervenant auprès du préfet et du sous-préfet à la suite d'une série d'expulsions particulièrement inhumaines dans le Gard. Ou encore le comité d'**Amiens** se mobilisant (protestations, démarches, conférence de presse) lors de l'expulsion brutale d'un travailleur capverdien.

ville, et un autre vient d'être signalé dans la presse. Le comité de **Nancy** s'est constitué partie civile aux côtés d'un Algérien victime d'attitudes racistes dans une H.L.M. Le comité de **Limoges** est engagé dans l'affaire du « Mazagran », dont le tenancier avait placardé sur sa porte : « Etablissement interdit aux Nord-Africains, par décision préfectorale »; il se préoccupe aussi, dans le département voisin, du drame d'Aubusson : un Algérien tué, un autre blessé par un tireur raciste. Il a suffi au comité d'**Angers** d'une lettre au C.R.O.U.S., évoquant les rigueurs de la Loi, pour que cet organisme retire de ses formulaires de location de chambres pour les étudiants, la mention incitant les propriétaires à écarter les étrangers.

Le tribunal ayant relaxé « France-Picardie », édition régionale du « Parisien Libéré », poursuivi pour un article raciste par le comité d'**Amiens**, celui-ci vient de faire appel; dans le même temps, il est saisi de deux refus de servir dans des cafés de la ville. Le comité de **Strasbourg** a trois affaires en cours : un refus de servir au « Palais de la Bière », la tentative de meurtre d'un colporteur africain, les articles antisémites de la revue « Elsa ».

## l'inquiétant néo-nazisme

L'antisémitisme, le néo-nazisme, dont l'inquiétante recrudescence a été soulignée à maintes reprises par le m.r.a.p., ont également donné lieu à d'autres initiatives. Le comité de **Grenoble**, qui avait organisé le 21 mars une table ronde sur ces problèmes et protesté contre les violences fascistes, en appelle aujourd'hui à l'action de tous les antiracistes à la suite des inscriptions hitlériennes barbouillées sur la synagogue. Le comité de **Montpellier** a vivement réagi contre les provocations antisémites visant certains professeurs de l'Université. Celui de **Saint-Dizier** a protesté contre l'exposition de « Mein Kampf » à la devanture d'une librairie, le 8 mai, jour anniversaire de la victoire sur le nazisme. Le comité de **Saint-Quentin-en-Yvelines** est intervenu auprès de la Direction départementale de l'Équipement qui tardait à nettoyer des panneaux indicateurs souillés de slogans antijuifs.

À la suite des agressions contre le m.r.a.p. et d'autres organisations, les comités du **Gard** et du **Rhône**, dans des démarches aux Préfets, ont demandé des mesures efficaces pour la mise hors d'état de nuire des groupes néo-nazis. Le comité des **Alpes-Maritimes** diffuse un tract intitulé : « La bête immonde est-elle vraiment morte ? Non ! »

## contre l'apartheid

La lutte contre l'apartheid est, sans relâche, l'un des grands thèmes qui mobilisent les militants du m.r.a.p. Pour l'anniversaire du massacre de Soweto, le comité de **Clermont-Ferrand** a organisé une soirée-spectacle préparée par une animation dans les rues (hommes-sandwiches, musique, débats); celui d'**Amiens** a tenu un meeting au campus universitaire et effectué une marche silencieuse, avec pancartes, dans le centre de la ville; celui d'**Orléans** a réuni une assemblée publi-

que, où deux Sud-Africains, le syndicaliste Stephen Dlamini et l'étudiante Sikosé Mji, ont pris la parole; celui de **Valenciennes** a fait une conférence de presse, avec Jean-Pierre Garcia, secrétaire national; celui de **Compiègne**, après une soirée-débat où fut projeté « La dernière tombe à Dimbaza », a envoyé une délégation aux « Cinq heures contre l'apartheid », le 16 juin à Paris.

Des semaines consacrées aux problèmes de l'Afrique du Sud, avec films, expositions, débats, se sont déroulées récemment sous l'égide ou avec la participation des comités locaux du m.r.a.p. à **Marseille**, **Montpellier**, **Nîmes**, **Strasbourg**. À **Nîmes**, également, l'U.F.F. a organisé, pour la Journée Internationale des Femmes, une conférence d'Anne-Marie Goguel, membre du Bureau National du m.r.a.p., sur la lutte des femmes sud-africaines. À **Nancy**, c'est pendant six semaines (13 mai - 20 juin) que diverses organisations, dont le m.r.a.p., ont poursuivi une campagne de sensibilisation sur l'apartheid, touchant 5 Maisons des Jeunes et se terminant à la mairie de Frouard; trois des débats ont été animés par L. Herzberg, président de notre comité local.

## alerter, informer...

Si le 21 mars, Journée internationale contre le racisme, a été aussi l'occasion d'évoquer l'apartheid dans des réunions publiques notamment à **Orléans**, **Clermont-Ferrand**, **Gennevilliers**, **Paris** (5<sup>e</sup>), l'effort d'information des comités locaux s'étend à tous les

aspects du racisme, lors des soirées-débats, projections de films, expositions qui foisonnent dans la France entière.

Dans le **Nord**, après la Quinzaine sur l'immigration de **Lille-Roubaix-Tourcoing** et la représentation, sous l'égide du comité du m.r.a.p. de la pièce « Solitude de la Mulâtresse » (février), le comité de **Valenciennes** a participé à des débats à **Marly** et à **Denain**, où un nouveau comité s'est formé. Le comité de la **Seine-Maritime** a organisé en avril une Journée contre le racisme et l'antisémitisme à la Salle des Fêtes du Petit-Quevilly. Celui de **Toulouse** tenait un débat, le 14 juin, après la projection du film « Les Ambassadeurs » au cinéma Rex. À **Orléans**, Pierre Paraf, président du m.r.a.p., a donné, le 1er juin, une conférence de presse, et dédié ses livres à la Librairie « Les Temps Modernes ».

Un excellent moyen d'informer l'opinion sur le racisme et l'action du m.r.a.p., c'est aussi la participation aux nombreuses fêtes qu'organisent, les partis politiques, les syndicats, les municipalités, les associations laïques ou confessionnelles. Bien des comités y ont pris part ces dernières semaines, entre autres ceux de **Paris**, **Clermont-Ferrand**, **Nice**, **Nîmes**, **Montpellier**, **Marseille**, **Amiens**, **Compiègne**, **Sartrouville**, **Orléans**, **Lyon**, **Gennevilliers**, **Melun**, **Rouen**, **Montluçon**, etc...

## milles initiatives

L'activité des comités se traduit enfin par mille initiatives particulières, répondant aux conditions et aux possibilités locales, qu'on peut difficilement énumérer.

Parmi les plus spectaculaires, signalons la création par le comité d'**Amiens**, d'un spectacle de « grosses têtes », assuré par les militants, et qui a déjà donné, sous le titre « La Grande Manipulation », plus de vingt représentations dans des écoles, des fêtes, dans la rue, et même à la Foire commerciale.

Les comités du **Gard** et de l'**Hérault** ont dénoncé à plusieurs reprises le racisme anti-Gitans; Georgette Gêbelin, responsable de Nîmes et membre du Bureau National, a participé, à la mairie de Beaucaire, à une réunion visant à résoudre une situation conflictuelle, en présence des représentants de la population et des nomades. Les comités de **Marseille** et d'**Annecy** participent à la campagne pour les Dix de Wilmington. Celui d'**Elancourt** (78) exprime sa solidarité aux travailleurs immigrés du foyer SONACOTRA, qui luttent pour de meilleures conditions de logement.

Le Théâtre Permanent de Clermont-Ferrand, en collaboration avec le comité de cette ville, fait une tournée qui, après le Centre (**Montluçon**, **Thiers**, etc.) a passé, le 23 juin, par **Montpellier**. De son côté, le comité de **Meurthe-et-Moselle** a apporté un actif concours à la création du Théâtre Juif de Lorraine et à l'organisation de sa première tournée, avec « Dreyfus », de Michel Grumberg. Le comité de **Sartrouville** (78) a présenté une exposition de dessins d'enfants sur le thème de la fraternité dans le cadre d'une semaine du Centre de Recherche et d'Action Culturelle.

Le (nouveau) comité du **Gatinais** participe à une semaine d'action contre la torture, intervient auprès de la presse à la suite d'arti-

## FOURNITURES DIFFUSION

27, rue de Saintonge  
75003 Paris  
Téléphone 272.15.31

## DOMI

19, rue de Stalingrad  
95120 ERMONT  
☎ 959 88-32

MACHINES À COUDRE  
MATÉRIEL DE CONFECTION  
MATÉRIEL DE REPASSAGE



NEUF ET OCCASION

ACHAT - VENTE - RÉPARATION - LOCATION

## GLASMAN - C<sup>ie</sup>

S. A. AU CAPITAL DE 105.600 F.  
28, Boulevard Strasbourg  
75010 PARIS  
Téléphone : 208-16-18 et 208-14-07



prévenir  
vaut  
mieux  
que  
guérir

## MAISONS RECOMMANDÉES

**Pharmacie RAMBERT**  
158, av. Gambetta, 94 Maisons-Alfort

**Fourrures PAUL HERCOT**  
14, rue Ramey, 75018 Paris

**Société ALAMO**  
61, rue de Sedaine, 75011 Paris

**S.E.C.G.**  
99, rue de Fontenay, 94300 Vincennes

**Installateurs Réunis**  
341, rue des Pyrénées, 75020 Paris

**Roger SAKOUN**  
42, rue Poissonnière, 75002 Paris

**Marc Confection**  
15, rue du Sentier, 75002 Paris

**Gilles NAJMAN**  
80, rue du fbg. Saint-Denis, 75010 Paris  
Téléphone 770.65.53

***pierre d'alby***  
***créations***

60, rue de Richelieu, 75002 PARIS  
Tél. : RIC. 81.19

FABRIQUE DE MAROQUINERIE

Specialité de Sacs de Dames

**MAX ROZENCWEIG & FILS**

41, Boulevard du Temple  
75003 PARIS

TÉL. 272 65-66

ARTICLES - CADEAUX  
**MAROQUINERIE**  
SERVIETTES - PORTE-DOCUMENTS

GROS  
1/2 GROS

**MICHELER**

Société Anonyme au Capital de 200.000 Francs

70, RUE DU TEMPLE, 75003 PARIS

Tél. : 887.72-11

PRÊT A PORTER FEMININ

**DEELIE**

98, RUE D'ABOUKIR  
75002 PARIS

TELEPHONE : 233.90-16

**Jeans et Sportswear**



23 Avenue Parmentier  
PARIS - XIe

cles tendancieux, prend la défense d'un travailleur turc frappé d'une mesure arbitraire, informe sur le procès d'un raciste qui se tient à Montargis. Le comité de Cholet participe à une soirée de solidarité avec les réfugiés chiliens. Celui d'Ermont (95) énumère, dans un récent rapport, les initiatives suivantes : vente régulière de **droit et liberté** dans les rues, le dimanche; affichages à Ermont, Eaubonne, Sannois; exposition sur l'apartheid à la Faculté d'Asnières; soutien aux immigrés du foyer SONACOTRA; préparation d'une exposition avec Pax Christi.

A la veille des élections municipales, certains comités (Les Sables-d'Olonne, Alençon, Dijon, Limoges, Montpellier, Nice, Paris-18<sup>e</sup>) s'étaient adressés, seuls ou avec d'autres associations, aux candidats, pour leur soumettre diverses questions. Beaucoup, depuis, ont pris contact avec les nouvelles municipalités, pour leur proposer l'Appel des Maires contre le racisme, leur présenter des suggestions, demander leur soutien, participer aux Commissions municipales sur l'immigration... Le comité de Toulouse a publié une « Lettre ouverte aux conseillers municipaux » attirant l'attention sur les problèmes des immigrés et de leurs enfants, ainsi que des Gitans.

## le bouillonnement

Mais pour donner une idée complète de ce qui se passe au niveau des comités locaux, il faudrait citer aussi les très nombreux communiqués et articles qui paraissent dans la presse de province, les bulletins de liaison qui se multiplient pour informer les adhérents, les tracts, bulletins d'adhésion édités sur place, etc... Tout cela exprime le bouillonnement qui s'est emparé du m.r.a.p. depuis quelque temps déjà, l'afflux d'adhérents décidés à agir avec résolution, face à la montée du racisme, et qui constatent autour d'eux un intérêt croissant pour notre action. Nous aurons à revenir sur ce mouvement prometteur, dont le congrès des 26 et 27 novembre marquera une importante étape.

## l'appel de 250 maires présenté au sénat

Le 15 juin, au Sénat (salle Médicis), lors d'une conférence de presse, suivie d'une réception, le m.r.a.p. rendait public l'appel contre le racisme lancé sur son initiative par 250 maires de France (voir **droit et liberté** de mai-juin).

Après que Pierre Paraf, président du m.r.a.p., eut présenté le document, de nombreuses questions furent posées et suggestions formulées sur l'action à mener contre le racisme au plan municipal. En particulier, les représentants de plusieurs formations politiques expriment

**droit et liberté** n° 360 ■ août 1977



Photo : Gérald BLONCOURT

Salle Médicis, le 15 juin.

mèrent leur soutien : MM. André Vieuguet (Parti Communiste Français), Le Garrec (Parti Socialiste), Bibos (Parti Radical), Jouve (P.S.U.).

Etaient également présents, entre autres, MM. Connehaye, conseiller de Paris, Mlle Négrerie, conseiller général de l'Essonne, les maires, adjoints ou conseillers municipaux de différentes villes : MM. Ciccolini (Aix-en-Provence), Brosseau (Savigny), Pinturault (Le Blanc-Mesnil), Duriez (Gennevilliers), Merle (Chatenay-Malabry), Gillot (Colombes), Mme Baudry (Athis-Mons), ainsi que MM. Jean-Paul Rivière, du Centre de l'O.N.U. à Paris, Waldek L'Huillier, représentant le Groupe communiste de l'Assemblée Nationale, les délégués de nombreuses organisations : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des Migrants, C.G.T., A.E.F.T.I., Amitié Franco-Italienne, Pax Christi, C.N.D.P.-Migrants, Fétrani, Comité International Rom, Etudes Tsiganes, les membres du Bureau National et de nombreux responsables des comités du m.r.a.p. de la région parisienne.

Auprès de Pierre Paraf, le professeur François Grémy et M<sup>e</sup> George Pau, vice-présidents du Mouvement, sont intervenus à plusieurs reprises dans le débat dont Albert Lévy, secrétaire général, a brièvement tiré les conclusions.

## les auteurs d'attentats racistes se réclament du nazisme ...et de l'apartheid

Sous ce titre, à l'initiative de quelques amis du m.r.a.p., une centaine de personnes, membres ou non du Mouvement, ont rendu public un appel dans « Le Monde » du 8/9 mai 1977.

Cet appel, après avoir dénoncé les agressions perpétrées contre le m.r.a.p. et ses dirigeants, souligne les liens qu'elles révèlent « entre les nostalgiques de la violence nazie et les défenseurs de l'apartheid » en Afrique du Sud, puisque le premier grief adressé au m.r.a.p. dans le tract déposé sur les lieux des attentats, c'est la « lutte acharnée » qu'il mène contre l'apartheid ».

« Par-delà le m.r.a.p., conclut-il, de telles méthodes nous interpellent tous. La riposte, c'est que des hommes et des femmes de plus en plus nombreux se joignent à la lutte antiraciste et manifestent par des actes précis leur solidarité avec toutes les victimes du racisme ».

Le m.r.a.p. remercie chaleureusement les initiateurs et les signataires de cet appel.

## carnet

### nos deuils

## léonard sainville



C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de notre ami **Léonard Sainville**, qui fut l'un des fondateurs du m.r.a.p., et participa pendant de longues années à sa direction. Né au Lorrain, à la Martinique, en 1910, dans la modeste famille d'un artisan cordonnier, il allait devenir instituteur, puis professeur, docteur-es-lettres, directeur du Centre de Recherches et de Documentation du Sénégal.

Dès sa jeunesse, il se consacra à la lutte contre le racisme et le fascisme, pour le progrès et l'émancipation de tous les hommes, ce qui n'alla pas sans difficultés, notamment lorsque sa bourse d'études lui fut supprimée en raison de ses activités politiques. Sous l'occupation, il participa à la lutte du M.N.C.R. (Mouvement National contre le Racisme), dont le m.r.a.p. est l'héritier.

C'est à la fois sa passion de chercheur, sa rigueur d'universitaire et sa générosité militante que reflètent ses œuvres : romans, comme « Dominique, nègre esclave » (1951) et « Au fond du bourg » (1964); études, comme « Anthologie de la Littérature négro-africaine » (1963-68), « Histoire du Sénégal depuis l'arrivée des Français jusqu'en 1850 » (1972), et sa thèse sur la « Condition des Noirs à Haïti et dans les Antilles françaises de 1800 à 1850 » (1970).

A son épouse Solange, et à toute sa famille, nous voulons dire ici notre profonde et douloureuse sympathie.

Nous avons appris avec tristesse la mort subite de **Julien Aubart**, qui fut membre du Bureau national et trésorier du m.r.a.p. pendant plusieurs années. Nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances.

## naissance

Le 22 juin est née **Marinette**, fille de Yveline (collaboratrice de **droit et liberté**) et Jacques Lévy, et petite-fille du secrétaire général du m.r.a.p. Nous leur exprimons à tous nos félicitations et nos vœux les plus cordiaux.

# DJEHA

Notre ami Djeha ayant trouvé un patron, est embarqué dans un fourgon. Il va... de surprise en surprise.

par SALADIN



OUF! IL NOUS FAIT COURIR, MA PATRON... SI APRÈS CA ON DOIT TRAVAILLER! OUF... OUF...



ATTENDEZ, MOI, LES FRÈRES, JE VOUS EN PRIE, NE PARLEZ PAS SANS MOI... ATTENDEZ!

HE, AVEC LES GAMBES QUE TU AS, TU DEVIENDRAIS ÊTRE... OUF... OUF... A CROIRE QUE TU COURS SUR DES OEUFS!



PETITS, PETITS! VENEZ, ACCOUREZ, CHEZ VOTRE MAÎTRE ADOBE... VITE... BANDE DE FAI... NEANTS... V'LEZ QUE JE VOUS AIDE!



...OUF... PATRON, SI C'EST CA LE TRAVAIL, JE PRÉFÉRERAI ALLER VENDRE DU VENT AUX VOILIERS QUE...

...TAS-TOI, ON NE DISCUTE PAS AVEC LE PATRON QUAND ON N'A PAS DE PAPIERS... C'EST CA LE REGIME, ET TU N'ES QU'AU "HORS D'OEUVRE"!



...D'ACCORD, MAIS Laissez-nous souffler un peu avant de monter en voiture... OUF...

OUI, PATRON, JE TRANQUILLE ET JE TOUFFE PAR CETTE CHALEUR SUR LA TÊTE DE...

...OUF... AVEZ PITIE... OUF... ON RESPIRE UN PEU, ET... OUF...



VOS ENFANTS, JE VOUS EN SUPPLIE, LAISSEZ-NOUS UN PEU, SOUFFLER, RESPIRER ET ON MONTE, C'EST TELLEMENT CHAUD DE HORS, ET DANS LA VOITURE, C'EST UN FOUR DE BOULANGERIE!

...NON, C'EST ORAI, JE VOUS COMPRENDS MAL, JE SUIS CEUVEZ AVEC VOUS... DE MIN RENDS COMPTE, AUSSI, JE VOUS LAISSE RESPIRER... RESPIRER, RESPIRER MES PETITS... MAIS...



...QUOI! NON MAIS, ET PUIS QU'IL ENCORE, VOUS ÊTES MÊME PAS ARRIVÉS AU BOULOT ET VOUS VOUS AÏTES FATIGUÉS... NON, BANDE DE FAINÉANTS ET ÇA DEMANDE DE RESPIRER DE SOUFFLER...

CHEF, MOI J'AI PAS DÉMARRÉ DE COURIR...

O MON DIEU, MOI UN RENARD, JE VIENS DE PASSER DEVANT UN POULET ET JE N'AI RIEN FAIT DE MAL, ET EN, ENTRE HOMMES, POURTANT, ILS SE BOUFFENT!



...SOUFFLER, RESPIRER, HI, HI, HI... LAISSEZ-MOI RIEN... ET LE PLUS BEAU C'EST QUE CHAQUE FOIS QUE JE FAIS SEMBLANT DE M'ARRÊTER SUR EUX, DE LES COMPRENDRE, QUE JE VAIS MÊME MON ART THÉÂTRAL OBLIGE...



... QUELQUES MINUTES PLUS TARD...

... OOOH!! DÉRENDEZ FAUÇANTS... HEU... OH OUI... LA PORTE... ATTENDÉZ... JE VAIS VOUS SORTIR DE LÀ!!